

Pujols d'hier et d'aujourd'hui

1789/1830

Dés le XIVe siècle, fut édifié le Moulin Noble de la Salle qui donna naissance à un fief avec château dans le courant du XVIe siècle.

L'Église de Pujols, est de style roman. Elle possède un riche portail sculpté qui est classé monument historique. Son bas côté est gothique.

La Vierge à l'enfant, datant du XIIIe siècle fait partie des objets classés.

L'Église possède également des statues anciennes. La cloche (XVIIe siècle) est aussi un objet classé.

Les lavoirs, tel le lavoir de Cap de Hé, sont le témoignage d'anciens usages comme de la convivialité d'autrefois.

Enfin, les nombreux puits dont beaucoup sont encore présents dans le village, prouvent que notre sous-sol était jadis riche en sources abondantes.

Château de la SALLE.

Le moulin et le château de La Salle sont voisins l'un de l'autre, cachés dans la verdure et encadrés d'un site exquis de fraîcheur et de pittoresque. Du moulin il y a peu à dire : sa force motrice actionnait une dynamo qui fournissait l'électricité à Langon et en même temps à une scierie où l'on fabriquait des jantes en bois d'acacia pour les automobiles.

Où sont les quatre meules d'antan qui, chaque année, broyaient 12 000 hectolitres de grain. Mais nos regards ont déjà découvert à travers les branches la délicieuse petite gentilhommière du Château de La Salle où réside M. Didier Poissant.

Les souvenirs de ce poétique manoir et du moulin, son voisin, sont bien reculés dans l'Histoire. Nous savons qu'en 1207 Jean de Staples, seigneur de La Salle, ayant reçu en fief du roi d'Angleterre le cours du Ciron de Budos à son embouchure, permit au noble Jean de La Salle de construire un moulin sur le Ciron, près de la noble maison de La Salle

Préambule à l'itinéraire historique du village.

La première période (de 1789 à 1830) est certes très importante sur le plan national. Mais, malgré de nombreuses recherches nous n'avons pu retrouver dans nos archives que de maigres mais précieux documents communaux sur cette époque. Pour mieux situer ces événements, nous avons choisi de vous les présenter sous les différents régimes.

Pujols, après la Révolution, de 1789 à 1830.

Roi de France jusqu'en 1791,
Monarchie Constitutionnelle, (1791 / 1792)
Louis XVI,
Première république.
Convention : 1792/1795
Directoire : 1795/1799
Consulat : 1799/1804

1789

Sur le plan national, on notait à cette époque l'archaïsme des cultures, l'étendue des jachères qui maintenait le sol en friches une année sur deux ou une année sur trois, mais également les retards de l'élevage.

14 Juillet : prise de la Bastille.

Novembre : Nationalisation des biens du Clergé. Les terres de l'église sont mises en vente aux enchères publiques.

12 Novembre : l'Assemblée Nationale décrète que les villes, bourgs, paroisses et communautés seront dotées d'une municipalité et d'un Maire élu.

14 Décembre: l'Assemblée Nationale vote la première loi d'Organisation Municipale.

Depuis les premières élections municipales d'élection en nomination, des femmes, des hommes, des familles ont marqué de par leur charge, la vie de notre Cité en tant que Conseiller Municipal, Adjoint ou Maire, forgeant au cours des siècles l'Histoire de la Commune.

Maire de Pujols : 1792/1795 : Jean Lacoste.

La Constitution votée en Août 1795 impose le regroupement des communes.

Disparition de la Commune de Pujols au profit de la Municipalité du Canton de Podensac. Ce qui explique l'absence de Maire pendant la période de 1795 à 1800.

Membre du Conseil Général et Officier de l'État Civil 1795/1797 : Jean Lacoste.

Agent Municipal de l'état Civil : 1797/1799: Pierre Latreille.

Agent Municipal de l'état Civil : 1799/1800: Pierre Lacoste.

Maire de Pujols: 1800/1805: Pierre Lacoste.

1792

21 Septembre : An I de la République.

En application du Décret National, la Municipalité de Pujols récupère les registres de l'État Civil de la Paroisse.

Élections Municipales :

Maire de Pujols : Jean Lacoste

1793

Adoption du Calendrier Révolutionnaire.
Exécution des Girondins.
Création de la fonction de Garde Champêtre.
La Municipalité met en place les sections du cadastre.

1800

Actes de l'état Civil uniforme dans toute la République.
Deuxième loi municipale; le Maire est nommé par le préfet.

1802

Par arrêté, les Conseillers Municipaux sont nommés pour 10 ans, le Maire et l'Adjoint pour 5 ans.

Premier Empire, Napoléon Premier: 1804/1814

Maires de Pujols :

1805/1808 : Jean Lacoste.
1808/1817: Jacques Myran, adjoint: Jean Lacoste.

1804.

Le Code Civil protège la famille. Les enfants illégitimes sont fort maltraités. Les femmes sont désarmées devant les "chefs de famille" qui reçoivent une autorité absolue. Les filles ne peuvent se marier avant 21 ans sans leur consentement. Les garçons ne peuvent se marier avant 25 ans. Le père dispose de ses biens à sa guise, mais il a cependant le devoir de faire le partage entre ses enfants. Le droit de divorce, conquête de la Révolution est étroitement réglementé.

L'Église a la charge de l'enseignement primaire. L'éducation de base est donnée par le Curé. Il apprend les enfants à lire le Catéchisme.

1806

Restauration du Calendrier Grégorien.

1810

La "Maison Communale" de Pujols est l'ancêtre de notre Mairie. Elle est située place de l'Église, bâtiment attenant au Presbytère.

1811

Entrée en fonction du Conseil de Fabrique* de Pujols. Il bénéficie lors de sa première année d'ablations (donations volontaires).

Réfection des toitures de l'église et du presbytère.

*Le Conseil de Fabrique : C'est un groupe de Clercs et de Laïcs qui administre les revenus de l'Église.

Première Restauration, Louis XVIII : 1814/1815.

Cent jours, Napoléon Premier : 1815

Seconde Restauration, Louis XVIII: 1815/1824

Charles X: 1824/1830

Maires de Pujols :

1817/1819: Jean Baptiste Cherchy

1819/1824: Etienne de Gensac, adjoint : Antoine Brousse

1824/1834: Adolphe Myran, adjoint: Fabien Ribet

1814

M. le Maire est nommé par le Préfet Commandant de la Garde Nationale à Pujols. La Garde Nationale est une milice civique, préposée au maintien de l'ordre. La troupe est levée dans la Commune pour renforcer la troupe régulière. La Garde Nationale de Pujols date de 1790. Elle est composée de tous les citoyens valides âgés de 20 à 60 ans, établis et domiciliés, qui paient une contribution et qui ont un intérêt évident au maintien de l'ordre et à la conservation des propriétés.

La Garde Nationale compte à l'époque 85% de son effectif en hommes de 20 à 35 ans et représente 1/10 de la population Pujolaise.

1815

Population de la Commune: 846 habitants.

Maire et Conseillers sont élus selon un suffrage censitaire*.

Il existe dans Pujols quatre points de vente de boissons au détail : au Bourg, à Colas, au Moulin de Lasalle et à Charlot.

Le pain est la base de la nourriture Pujolaise.

*Suffrage Censitaire : système dans lequel le droit de vote est réservé aux contribuables versant un montant minimal (cens) d'impôts. Établi en 1791, a été aboli en 1848 par le suffrage universel.

1817

Ravages causés au vignoble Pujolais par la gelée du 10 Avril, suivie de plusieurs autres qui détruisent le tout. Il n'y a aucune récolte cette année là et la situation des vigneron est préoccupante.

Les cultures principales de la Commune sont le froment, la pomme de terre, le maïs, le seigle. Citons aussi, mais à plus petite exploitation : le millet et les légumes secs. La surface cultivée dans Pujols est de 136 hectares.

Forte spéculation sur le prix des grains. M. le Préfet demande aux Communes de Barsac, Preignac et Pujols de fixer désormais le prix des grains d'après les mercuriales de Bordeaux.

M. le Maire est chargé d'établir le prix du pain.

Les 2 et 3 Juin, des habitants des communes d'Illats, Landiras, Pujols, Sauternes, Léoгеats et Noaillan se sont portés à des voies de faits contre des propriétaires de grains et de farine. Ils ont par des violences troublés l'ordre public et compromis l'approvisionnement du département en éloignant des marchés les marchands de grains.

Tous les habitants des communes citées plus haut ont été désarmés par la Gendarmerie Royale de la Gironde. Les armes saisies ont été transportées au Port de Barsac pour y être embarquées pour Bordeaux.

1818

Des arbres et des nasses encombrant le lit du Ciron dans notre village.

Perception des impôts à Barsac.

Les Pujolais paient deux contributions qui sont : "la contribution des portes et fenêtres" et "la contribution personnelle et mobilière".

Reconstruction du pont de Lasalle.

Les gens du village, très souvent illettrés, vouent un culte grandissant à la mémoire de Napoléon.

1819

Afin de faire prévaloir l'uniformité du système métrique, un vérificateur des poids et mesures passe deux fois l'an dans la commune

On transporte des moellons, de la pierre de taille, des cercles ou merrains, du bois de construction dans les voitures attelées de deux bœufs ou d'un cheval.

1822

Réfection de la charpente de l'Église.

1823

Le Ciron qui traverse notre village est considéré comme flottable depuis Uzeste sur une longueur de 36 kilomètres.

1824

Exécution d'un important ouvrage dans l'Église de Pujols par M. Michaud, doreur patenté. Ce travail méticuleux et admirable a remis en valeur l'intérieur de la vieille Église. Peu de temps après, des travaux de maçonnerie, de carrelage et de peinture ont été entrepris dans ce lieu saint. Un tombeau de "trois pieds de haut, trois pieds de large et sept pieds de long" a été construit. (Un pied = 33 centimètres environ)

Gelées du premier au 7 Avril, causant d'importants dégâts dans la commune.

1828

Il n'existe à Pujols aucun marché, aucune foire, source importante de revenus. La demande d'autorisation d'établissement d'une foire dans le village est refusée par le Préfet.

1830 :

La Population Pujolaise est de **989 habitants**. Chiffre record qui, ne sera plus désormais atteint dans les années à venir.

1830/1860

Monarchie de juillet, Louis Philippe Premier : 1830/1848.

Maires de Pujols

1824/1834: Adolphe Myran

1834/1837 Adolphe Myran

1837/1840 Fabien Ribet

1840/1841 Fabien Ribet

1841/1843 Etienne de Gensac

1843/1846 Etienne de Gensac

1846/1848 Romain Lacoste

1830 : Adolphe Myran est Maire de Pujols.

Population Pujolaise : 989 habitants.

1831

Troisième Loi Municipale stipulant qu'un dixième de la population a le droit électoral dans les communes de 1000 âmes et au dessous, ce dixième est choisi parmi les plus imposés.

1832

Le maire est l'agent voyer de la commune et le commandant de la garde nationale. Son adjoint est le capitaine de cette garde nationale.

Le maire, M. Myran ou son adjoint, M. Ribet, participe une fois par an, ainsi que leurs homologues des communes du canton, au jury de révision de la garde nationale dans le bureau du juge de paix de Podensac.

Les propriétaires Pujolais sont redevables chaque année de prestations en nature. Leur travail consiste en particulier à l'entretien ou à la construction de chemins communaux, au curage des ruisseaux. Ils doivent fournir du travail en commun avec leurs domestiques, animaux (bœufs, chevaux) et matériels.

Souscription volontaire de la population Pujolaise pour fournir un mobilier au nouveau "desservant" (curé) de la commune.

La perception s'installe à Preignac.

Instauration d'une taxe communale sur le prix du pain.

Les marchands de grain emploient des moyens illégaux afin de faire hausser les prix.

Le président du tribunal civil de première instance de Bordeaux M. Mérignon est un habitant de notre village. Il deviendra cinq ans plus tard conseiller municipal de Pujols.

Le concierge de Mairie : Les archives municipales font part de l'existence d'un concierge de Mairie à Pujols.

1833

Pour le recouvrement des contributions, il est conseillé au maire de Pujols d'employer des moyens de douceur et de persuasion avant de recourir s'il le faut à la force armée. Durant plusieurs dimanches consécutifs, à la sortie de la messe, M. le Maire fait lecture à ses administrés de la circulaire. A la suite cela, le garde champêtre va tambouriner dans chaque quartier de notre village afin qu'aucun contribuable n'ignore la présente circulaire.

Notre commune doit construire et entretenir une école. La fréquentation scolaire dans le primaire va, dans les années à venir, s'accroître. Toutefois, faute de crédits et de locaux, l'enseignement ne peut être encore obligatoire et gratuit. Et il y a dans notre village encore beaucoup d'analphabètes.

Loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

1834

Elections Municipales triennales (renouvellement de la moitié du conseil tous les trois ans).

Adolphe Myran, Maire de Pujols.

Au contribuable récoltant qui ne paye pas sa redevance, on applique une "saisie brandon" La saisie brandon est une saisie des fruits non encore récoltés. Quelques cas relevés dans notre village.

1835

Établissement d'un marchepied de halage de 4 pieds de largeur (environ 1,30m) sur chaque rive du Ciron.

Désastres occasionnés dans notre commune par la très forte gelée du 17 avril.

1836

Loi sur les chemins vicinaux.

1837 :

Elections municipales triennales.

Une loi définit les nouvelles attributions du Maire. Fabien Ribet devient maire de Pujols.

Adjoint : Arnaud Giral.

Autres membres du conseil municipal : Romain Lacoste, Adolphe Myran, Jean Laporte, Arnaud Lacoste, Pierre Marquette, Bertrand Bayle, Mérignon, Bazin, Binquet, Bernard Lacoste.

Le conseil municipal est alors composé de 12 membres élus.

1838

Le comité local d'instruction primaire comprend le maire et le curé, membres de droit, plus deux notables de la commune de Pujols.

L'instituteur du village dispense l'enseignement à 21 élèves. Il est rétribué par les parents des élèves et la municipalité.

1839

Curage du ruisseau l'Arec.

Fermeture des brèches sur le Ciron et le Tursan.

Destruction d'un mur construit sur le lit de l'Arec qui détournait la direction de ce ruisseau.

Le pont de la Hontique, limite des deux villages de Pujols et Budos est d'un état très délabré. Les deux communes participent à la réfection de ce pont et à la pose de parapet et garde-fou.

1840

Elections Municipales Triennales.

Fabien Ribet : Maire de Pujols, Adjoint: Etienne de Gensac

Autres membres du conseil municipal : Romain Lacoste, Jean Laporte, Arnaud Lacoste, Nicolas Lacoste, Bertrand Bayle, Bernard Labarthe, Bernard Lacoste, Arnaud Giral, Bertrand Cadillon, Adolphe Myran.

Fermeture en Janvier de l'école primaire à la suite de la démission de l'instituteur : M. Andreu. M. Bonnafoou ancien instituteur, habitant la commune, muni d'une lettre de recommandation le remplace quelques jours plus tard

Les chemins existant sur le territoire de la commune sont déclarés chemins publics ruraux.

Le curé du village bénéficie au même titre que l'instituteur d'une rétribution municipale

Péage attribué aux usiniers du Ciron pour le passage des radeaux.

Le ruisseau "l'Arec" arrivant de Landiras, traversant le marais et Cap de Hé et allant tomber dans le Ciron au lieu-dit Lamagnon, devrait avoir deux mètres de large. Le pont de Cap de Hé sous lequel passe ce ruisseau devrait avoir trois mètres de large. De cette manière, et en exécutant les travaux, l'eau disparaîtrait et ne séjournerait plus sur les propriétés qui bordent le ruisseau comme elle le fait depuis plusieurs années. La largeur du ruisseau est un peu trop forte et devrait être réduite à un mètre et demi à partir du marais".

1841

Les différentes activités dans notre village : vigneron, agriculteurs, maçons, boulanger, meunier, forgeron, menuisier, charpentier, tonnelier, tisserand, cordonnier, bouvier et chevrier.

Lorsqu'un instituteur change de localité donc d'école, il est demandé par l'université de France au Maire de la commune quittée un certificat de moralité.

A la suite de la démission de M. Ribet , M. de Gensac devient **Maire de Pujols**.

Adjoint : Romain Lacoste.

1842

En ce qui concerne les prestations en nature, trois journées sont exigées par la municipalité Pujolaise pour chaque propriétaire et pour chaque nature de prestations. Les taux de journée d'hommes sont fixés à 1 franc, les taux de journée de bœuf ou vaches sont fixés à 5 francs, Mulet ou âne à 2 francs, deux chevaux attelés à 4 francs, cheval de bat à 1 franc.

De grosses réparations sont faites sur le Ciron. La tranchée a été rompue à plusieurs endroits.

Les courants qui se sont jetés dans le petit ruisseau l'Arec ont entièrement comblé son lit par un amas de sable qu'ils ont transporté ; ce qui a causé la ruine totale des propriétés qui le bordent. Les stagnations des eaux de ce ruisseau qui n'ont plus aucun moyen d'écoulement ont rendu les environs très malsains, notamment la partie du bourg.

Aux environs de 1830, le prix des vins blancs Pujolais accrut extraordinairement par suite de rapports commerciaux privilégiés entre la France et l'Angleterre.

Mais cela ne dura pas et depuis, plus personne n'ignore la position des vignobles qui pèse particulièrement sur la commune de Pujols par le discrédit que nos vins blancs ont pris dans le commerce. Nous savons que nos vins blancs qui sont très médiocres sont non classés et n'ont plus aucun débouché.

Une demande des évaluations cadastrales a été pratiquée. L'improduction des vignes à forcé les propriétaires qui formaient plus de la moitié de la surface à les arracher pour les complanter en acacias et semis de pins.

M. Corteyre, nouvel instituteur du village.

1843

Elections Municipales Triennales.

Etienne de Gensac devient maire de Pujols, Romain Lacoste est son adjoint.

Autres membres du conseil municipal : Arnaud Giral, , Jean Laporte, Adolphe Myran, Arnaud Lacoste, Jean Escudey, Nicolas Lacoste, Bertrand Cadillon, Bernard Lacoste, Bertrand Bayle, Bernard Labarthe.

Le porche de l'église menacé de ruine est réparé grâce à la vente de pins communaux.

Grande crue de la Garonne *"De nombreux voyageurs ont emprunté la route de Pujols pour rejoindre Langon. Le pont de Lasalle ayant été submergé, les Pujolais les ont fait traverser dans des bateaux en prenant de grands risques"*.

1844 :

Un nombre limités d"*indigents*" est admis gratuitement à l'école communale.

1846

Elections Municipales Triennales.

Romain Lacoste devient maire de Pujols, Jean Dupart est son adjoint.

Autres membres du conseil municipal : Etienne de Gensac, Dominique Darthial, Nicolas Laporte, Pierre Marquette, Bernard Lacoste, Arnaud Giral, Adolphe Myran, Jean Laporte, Arnaud Lacoste, Jean Escudey.

Exploitation à ciel ouvert des rochers découverts à Jean du Bos.

1847 :

Création à Pujols d'une société de bienfaisance.

Elle a pour but le secours mutuel dans l'infirmité et le malheur Elle est financée par chacun de ses membres. Le Président de cette société est le curé du village. Son patron particulier est Saint Jean Baptiste. Chaque année, sera célébré le troisième dimanche de Juin une messe en l'honneur de ce saint patron.

Réparation du clocher de l'église.

1848

Un décret stipule que le maire et l'adjoint doivent être choisis au bulletin individuel et secret. Jusqu'alors élus par le préfet, ils sont maintenant élus par le conseil municipal.

La promulgation de la Constitution est faite sur la place publique de Pujols, le dimanche 19 novembre en présence des habitants du village convoqués à cet effet. M. le Maire donne lecture à ses administrés du texte de la constitution. Ce texte comporte huit paragraphes.

1850 :

L'essentiel de la monnaie Pujolaise reste métallique. L'usage des billets ne s'est généralisé que quelques années plus tard.

Statistiques de l'époque réalisées par la Préfecture auprès de la commune de Pujols.

Existe-t-il des carrières exploitées dans votre commune ?

Réponse : "Il y a plusieurs carrières exploitées à Pujols. La nature du sol de la commune est pierreux et il existe différentes qualités de pierres.

Existe-t-il des fontaines aux sources remarquables ?

Oui, il y a dans la commune plusieurs fontaines Lamagnon, Jonqueyres, Cap de Hé, les Tautzins. Celle de Lamagnon est remarquable par l'abondance de ses eaux et leur bonne qualité.

Connaît-on des dépôts de coquilles ou fossiles ?

Réponse : non, mais on remarque dans la pierre des limaçons pétrifiés. On a exploité une carrière qui avait trois bancs de pierre de trois qualités très distinctes, d'un grain fin dont le défaut était de se dissoudre à l'air. Chaque banc était séparé par une couche d'argile ou de craie. Le premier banc était blanc, le second blanc et bleu, le troisième entièrement bleu. A cette époque on trouva au dessous du troisième banc une excavation par laquelle on pouvait parcourir 50 à 60 toises (soit environ 100 à 120 mètres) dans laquelle descendaient plusieurs personnes. Des gens instruits en rapportaient quelques objets pétrifiés.

Existe-t-il des buttes dans votre commune qui justifient le nom de Pujols ?

Non.

A-t-on découvert dans la commune d'anciennes fondations ?

Oui, il existe dans la commune un champ, au lieu dit Colas appartenant à M. Darblade où l'on dit qu'il a existé autrefois une église.

"L'hiver dernier, le particulier fit entretenir le champ pour en extraire le chiendent. La fouille n'était au plus que de douze à quinze pouces. Néanmoins on découvrit des démolitions telles que briques cuites à l'ancienne, matières ferrugineuses et terres plus noires que celles des carrières. Il se pourrait qu'en fouillant plus profond on fasse d'autres découvertes."

Existe-t-il d'anciens chemins ?

"Non, suitament, quelques anciens titres désignent une propriété à Colas où louvoient les restes d'un mur de très anciennes constructions comme aboutissant, est il dit, à la maison brûlée par les gens de guerre"

Quel est la nature du sol de la commune ?

"La nature du sol est en général pierreux sur lequel repose une terre assez végétale. Mais dans toute sa longueur nord, ouest, il y a des terrains sablonneux et maigres. Ces terrains font 1/3 de la contenance de la commune. Leurs fonds sont si maigres qu'ils ne peuvent êtreensemencés qu'en pins et saules."

L'air de la commune est-il sain ?

"L'air de Pujols est très sain. Seulement, dans le mois d'Août, le voisinage du marais n'est pas très salubre".

L'habitant est-il en général de bonne constitution ?

Le Pujolais est en général fort, robuste et actif.

Quel est en général l'âge le plus avancé ?

"L'habitant de la commune parvient en général à un âge assez avancé. Les sexagénaires et septuagénaires y sont en nombre. On compte même en ce moment cinq individus qui sont plus que nonagénaires".

Quels sont les aliments habituels de l'habitant ?

"Les aliments habituels sont le pain nature et la cruchade faite le plus souvent de maïs et de petit millet. On utilise aussi beaucoup de légumes, surtout des choux dans l'hiver et des pommes de terre".

Quel est le vêtement du Pujolais ?

"L'homme porte le pantalon long et le gilet court et rond, la femme la brassière et la jupe courte. Ils s'habillent l'été et jours ouvrés de toile de chanvre filée. En général, les femmes se rapprochent des usages des paysannes des environs de Bordeaux, la coiffe empesée".

1861

Translation du cimetière communal.

Le vignoble du Pujolais est ravagé par la gelée du 8 mai.

1862

Dans notre village, il existe maintenant une école des garçons, une école des filles et un logement pour l'instituteur M. Castagnede. Le tout est situé au bourg dans un immeuble loué à la commune par M. Guicheney habitant Sauternes.

Exploitation d'une carrière souterraine à Colas.

1863

A la suite de la démission de Felix Laporte, Jean Gulasse devient **Maire de Pujols**.

1864

Exploitation d'une carrière souterraine de l'époque.

Le puits ou le cavage à bouche par lequel on entre est constamment maintenu en bon état.

Le puits est emmuraillé dans toutes les parties où le terrain n'est pas roche dure ou compacte. Il est garni d'une échelle à deux montants solidement fixée dans la roche avec des crampons en fer. Le montant de cette échelle dépasse environ d'un mètre l'ouverture du puits. Les abords du puits sont défendus par un accotement en maçonnerie en planches ou en fer, d'environ 0,50 mètre de haut. Les treuils ou câbles d'extraction sont solidement établis.

Les galeries d'exploitation sont perpendiculaires entre elles, leur hauteur ne dépassant pas 3 mètres et leur largeur 2,85 mètres. Leurs piliers au bas du puits sont à base carrée et au nombre de quatre. Ces piliers servant à soutenir le toit des galeries.

Lorsque la hauteur de l'exploitation dépasse les dimensions citées ci-dessus, il est formé un double étage de travaux dont les piliers sont exactement repérés les uns au dessus des autres.

L'épaisseur des massifs laissés entre deux étages successifs est au moins égale à deux mètres.

A l'époque, on exploite des carrières à Jean du Bos, au Pingua, à Colas, à Cap de Hé, à Menaut.

1865

Elections municipales, maire Jean Guiasse, Adjoint : Pierre Claverie,

Autres membres du Conseil Municipal : Bernadet , Audine, Cheveau, Lassere, Pierre Lacoste, Binquet, Henri Pouchan, Pierre Bonnet, Poncet Deville, Escudey, Senac.

Première foire annuelle à Pujols le 14 septembre.

Demande d'ouverture d'un marché aux fruits. Celui-ci serait quotidiennement en période proposée du 15 juillet au 15 septembre. Il y a dans le village une importante quantité de pêche de qualité supérieure. La récolte annuelle dépasse les 30 000 Kilos. Mais il y a également beaucoup de prunes, de cerises, de pommes.

Demande d'ouverture d'une foire annuelle au bétail qui serait fixée au 12 Avril.

Notre commune compte 22 corps de métiers. Tous ces artisans, commerçants, agriculteurs travaillent dans le village. Ils sont classés ci/dessous par ordre décroissant :

- 1) cultivateurs (y compris les vigneron)
- 2) maçons
- 3) carriers
- 4) tonneliers
- 5) menuisiers
- 6) bouviers
- 7) tisserands
- 8) radeliers
- 9) meuniers
- 10) épiciers, boulanger, ferblantier, étameur, sabotier, cordonnier, charpentier, forgeron, aubergiste, fabricant de beurre, chiffonnier, marchands de bois, négociant en vin, jardinier.

M. l'Abbé Rey, curé du village, habite le presbytère.

Instituteur : M. Castagnède.

274 électeurs sont inscrits sur les listes électorales.

1866

Le dénombrement de la population comporte à l'époque le bulletin de ménage et le recensement du bétail. Beaucoup de familles élèvent des vaches, des veaux, des porcs, des bœufs, des chevaux, des mulets.

Vives réactions des vigneron Pujolais à la suite de la réforme formulée par la Chambre d'Agriculture de Bordeaux. Cette réforme concerne la contenance d'une barrique de vin qui est fixée à 225 litres. Les anciens usages voulaient qu'une barrique contienne 222,43 litres.

Le facteur de Preignac dessert à bicyclette dans l'ordre suivant les trois communes de Bommès, Budos et Pujols. Mécontentement des Pujolais en ce qui concerne l'heure tardive de l'arrivée du courrier.

1867

M. Pouchan est le propriétaire du Château Lasalle

M. le Vicomte de Pontac est le propriétaire du Moulin.

Depuis la loi de 1832, les jeunes Pujolais accomplissent durant 7 longues années leur service national. Les appels qui sont annuels se pratiquent après tirage au sort. Ceux qui sont concernés par ces appels sont âgés de 20 à 25 ans (20 à 40 ans pour les célibataires). Les remplacements sont possibles. Un mobilisé pouvant payer un non mobilisé pour le remplacer. Toutefois, si lors d'une guerre le remplaçant est tué, le remplacé doit partir ou payer à nouveau un autre remplaçant.

Rectification de la route de Landiras jusqu'aux ponts. Reconstruction des vieux ponts de Lasalle auparavant en très mauvais état. Établissement de rampes.

Le vœu de M. Pouchan, propriétaire du château Lasalle a été respecté : les trois arbres séculaires faisant partie de sa propriété ont été sauvegardés.

Un instituteur et une institutrice issus du "privé" dispensent l'enseignement primaire dans notre village.

Cette année là, trente cinq filles fréquentent l'école des filles.

1868

Ouverture de la première foire au bétail.

Celle-ci a lieu comme convenu le 12 Avril.

Pour l'emplacement, on doit s'acquitter de :

- a) 10 centimes par tête pour les boeufs, vaches, ânes ou mulets.
- b) 5 centimes pour les veaux ou cochons
- c) 15 centimes pour les marchands.

IIIème RÉPUBLIQUE.

Gouvernement de défense nationale de 1870 à 1871.

Présidents de la République

Adolphe Thiers : 1871 / 1873

Patrice Mac Mahon : 1873 / 1879

Jules Grévy : 1879 / 1887

Sadi Carnot : 1887 / 1894

Casimir Perrier : 1894 / 1895

Félix Faure : 1895 / 1899

Emile Loubet : 1899 / 1906

Armand Fallières : 1906 / 1913

Raymond Poincaré : 1913 / 1920

Paul Deschanel : 1920

Alexandre Millerand : 1920 / 1924

Gaston Doumergues : 1924 / 1931

Paul Doumer : 1931 / 1932

Albert Lebrun : 1932 / 1940

Maires de Pujols

Adolphe Myran : 1870 / 1872

Poncet Deville : 1872 / 1873

Jean Guiasse : 1873 / 1876

Jean Guiasse : 1876 / 1878

Bernard Fourcade : 1878 / 1881

Osmain Myran : 1881 / 1884

Bernard Fourcade : 1884 / 1888

Jean Guiasse : 1888 / 1892

Jean Boireau : 1892 / 1895

Léon Cadillon : 1895 / 1896
Léon Cadillon : 1896 / 1900
Léon Cadillon : 1900 / 1904
Fabius Minsant : 1904 / 1908
Fabius Minsant : 1908 / 1912
Fabius Minsant : 1912 / 1916
Fabius Minsant : 1916 / 1917
Cheveau Fulbert : 1917 / 1919
Cheveau Fulbert : 1919 / 1925
Cheveau Fulbert : 1925 / 1929
Jean Lacoste : 1929 / 1935
Camille Béguerie : 1935 / 1943

1870

Elections Municipales

Adolphe Myran devient Maire de Pujols. Adjoint : Pierre Lacoste

Autres membres du Conseil Municipal : Arnaud Giral, Jean Guiasse, Pierre Bonnet, Bernadet, Cheveau Désir, Bernard Fourcade, Pierre Claverie, Poncet Deville, Bernard Boireau, Partarrieu, Pouchan, Théodore Lacoste.

Le CM est à nouveau composé de 14 élus.

Comme en 1848, lors de l'avènement de la IIème République, on note en 1870 (date de la proclamation de la IIIème République) une recrudescence dans le village de l'emploi de "chaffres". Les documents de l'époque en témoignent: Jean Guiasse " Gentillot, Cheveau Désir : "bellia" Pierre Bonne : "bernachon", Bernard Fourcade : "négot", Bernard Boireau : "jeandoulet"

A la suite d'un grave incendie dans le quartier Menaut, l'arrêté suivant est rendu public par voie d'affiches : " Les amas de Bauge, paille, bruyère, fagottières de sarments ne peuvent être établis qu'à une distance de 50 mètres de tout édifice quelconque.

A l'époque, les habitations du village sont en général des maisons simples avec ou sans étage. Elles comportent très peu d'ouvertures, par peur de la fiscalité (contribution de portes et fenêtres). Leur sol est en majorité en terre battue et les murs sont bruts ou crépis à la chaux.

Nette amélioration de la nourriture des Pujolais. Le développement des voies de communications apportant un changement notable à l'alimentation villageoise. Dans notre commune le pain est toujours l'élément de base, mais son importance régresse légèrement. Sa qualité s'améliore. Le

pain bis fait place au pain blanc. Les Pujolais mangent un peu plus de viande de boucherie ce qui fait reculer quelque peu la consommation de porc. Cette dernière constituait jusqu'alors avec le pain et les légumes l'essentiel de son alimentation. Egalement, quelques produits laitiers et des poissons complètent les menus journaliers. Non seulement, les Pujolais ont une alimentation plus abondante et diversifiée, mais ils prennent goût aux plaisirs de la table.

1871

Lors de son passage à Bordeaux (siège de 1870 à 1871 du gouvernement français de défense), Bismarck, empereur de Prusse est aperçu au Château Saint Robert par des habitants de notre village. Quel était à cette époque le but d'une telle visite ?

Abolition de la Garde Nationale dans tout le pays. La Garde Nationale Pujolaise existait depuis environ une soixantaine d'années.

Dans la commune, les distractions sont apparemment rares. Et pourtant, il y a les réunions du soir; les "veillées" entre voisins. Si les femmes peuvent y travailler tout en "causant", on y chante aussi.

Les fêtes traditionnelles donnent lieu à de grandes réjouissances : foires, fête du Saint patron de la paroisse, sont autant d'occasion de s'amuser. Les Pujolais se réunissent aussi pour fêter la fin des vendanges, la "tuaison" du cochon.

1872

Décès du Maire, Adolphe Myran. M. Poncet Deville devient **Maire de Pujols**.

Notre commune désire confier l'enseignement des enfants à un instituteur et institutrice laïcs et mariés.

On assiste à un regroupement des terres au sein de notre village. On commence à utiliser du matériel moderne, comme la charrue de Fowler, toute en fer.

Le service militaire devient obligatoire pour tous. Les remplacements sont supprimés. La durée active passe de 7 ans à 5 ans. Mais la libération devient possible après 1 an de service par un versement de 1.500 F pour les diplômés ou les soldats ayant passé un examen spécial.

1873

Démission du Maire, M. Poncet Deville. Jean Guiasse devient maire de Pujols. Adjoint : Pierre Claverie. Entrée au sein du C.M. de Cheveau Lasserre qui remplace Henri Pouchan, démissionnaire.

On assiste dans le village à un rétablissement de l'ordre moral. Les débits de boisson sont soumis à une plus stricte surveillance et fermés à partir de 21 h. On multiplie les processions et on plante solennellement des croix dans certains quartiers.

De cette époque, datent certaines pratiques religieuses comme par exemple "Le mois de Marie".

1874

La commune est ravagée par les gelées du 4 et 6 mai.

M. Bompard, receveur ruraliste à Pujols.

1875

Apparition du phylloxéra dans le vignoble Pujolais. Ce fléau inexorable causera des difficultés et quelquefois la ruine chez certains viticulteurs. Il faudra environ 20 ans pour le conjurer. La bouillie Bordelaise galvanisa alors les vignes.

Instauration du service médical gratuit pour les indigents de la commune.

Comme en 1865 on dénombre toujours 22 corps de métier dans notre commune. Avec toutefois quelques changements, il se répartissent par ordre de croissance de la manière suivante :

- 1) 146 agriculteurs (pères et fils)
- 2) 52 maçons (pères et fils)
- 3) 16 carriers
- 4) 7 tonneliers
- 5) 3 boulangers dont 2 au bourg et 1 à Mareuil,
- 6) 3 terrassiers,
- 7) 3 négociants en vin,
- 8) 3 chiffonniers,
- 9) 2 charpentiers,
- 10) 2 menuisiers,
- 11) 2 forgerons,
- 12) 2 meuniers,
- 13) 1 épicier, 1 boucher (à Videau) 1 aubergiste, 1 ferblantier étameur, 1 laitier (à

Jean Dubos), 1 sabotier, 1 tisserand, 1 tailleur, 1 cordonnier et 1 Berger.

M. L'abbé Patrouilleau, curé du village habite le presbytère.

Instituteur : M. Sauzet.

Cantonnier : Lacoste Bardeau

Les statistiques font apparaître dans notre commune un nombre important de cultivateurs dont une très grande partie sont des petits propriétaires, Le village abonde donc de petits propriétaires exploitants pratiquant de la polyculture dont la base est surtout la vigne.

A côté des cultivateurs, les artisans et ouvriers artisans. Si ceux-ci sont spécialisés dans un métier, ils n'exercent pas moins des activités agricoles. Les uns sont de petits artisans exploitants,

les autres des artisans journaliers. Ces derniers constituent soit en artisanat spécialisé soit un artisanat d'entretien.

Par artisanat d'entretien, il faut entendre les métiers indispensables au bon fonctionnement de l'économie locale : tonneliers, forgerons...

L'artisanat spécialisé comprend notamment : cordonnier, sabotier, tisserand, ferblantier étameur travaillant à domicile.

En été ou au moment des vendanges, ces artisans journaliers abandonnent leur occupation normale pour les travaux des champs ou des vignes qui en ces périodes sont mieux rémunérés.

Les domestiques agricoles jouissent de l'avantage d'être nourris et logés, en échange, il est vrai, d'une servitude pesante : rares sont pour eux les jours de repos. Autre caractéristique importante concernant les domestiques Pujolais : en restant fidèle à un même exploitant, ils sont intégrés à sa famille, traités comme des fils, leurs vieux jours sont assurés.

1876

Elections municipales : Jean Guiasse, maire de Pujols. Adjoint : Pierre Claverie.

Autres membres du Conseil Municipal : Bernard Fourcade, Pierre Bonnet, Bernard Boireau, Cheveau Lassère, Jean Escudey, Pierre Minsant, Jean Audine, Partarrieux, Pierre Lacoste, Théodore Lacoste.

Le CM élit ses délégués pour les premières élections sénatoriales.

Mouvement de la population Pujolaise. On enregistre dans l'année 18 naissances, 5 décès mais aucun mariage.

1877

Une loi rend publics les débats des Conseils Municipaux.

La commune qui comptait 989 habitants en 1830 est peuplée en 1877 de 836 âmes.

Cette baisse de la population d'environ 16 % en 47 ans est malgré tout un moindre mal lorsqu'on engage des comparaisons avec de nombreux autres villages qui ont connu un exode rural beaucoup plus important se situant entre 1850 et 1870 .

Apparition du mildiou dans le vignoble Pujolais.

Première adjudication pour la location du champ de Foire propre à la tenue des foires du 12 avril, 14 septembre et premier Août, jour de la fête locale.

A son décès, Mme veuve Dupart lègue par testament une très importante somme en argent à la fabrique de l'église de Pujols. Ce don devra être utilisé pour la réparation et l'entretien de l'église.

1878

Elections Municipales : Bernard Fourcade devient Maire de Pujols. Adjoint: Pierre Claverie.

Autres membres : Jean Guiasse, Bernard Boireau, Jean Boireau, Jean Escudey, Fabius Minsant, Jean Audine, Partarrieux, Pierre Lacoste, Henri Pouchan, Léon Cadillon.

Réalisation d'une clôture au cimetière. Celui-ci avait été agrandi après sa translation en 1861.

Le Service de la Poste est très défectueux à Pujols. La plus grande partie de la population du village ne reçoit ses lettres et ses journaux que vers quatre heures de l'après midi. Ce qui est préjudiciable notamment à plusieurs négociants qui font leurs transactions commerciales quotidiennes avec Paris.

Vœu émis par la municipalité pour que Pujols ait une dénomination particulière qui la distingue de l'autre Pujols situé dans l'agglomération libournaise. Nom proposé à la Préfecture "Pujols sur Ciron".

Mouvement de la population Pujolaise. On enregistre dans l'année 13 naissances, 19 décès et 3 mariages.

1879

Acquisition des immeubles "Guicheney« et "Minsant" par la commune en prévision de l'établissement d'une "maison d'école".

Accord de la Préfecture. Notre commune sera désormais appelée "Pujols sur Ciron".

Une innovation : la première distribution de prix à l'école primaire de Pujols sur Ciron. Les meilleurs élèves sont récompensés.

Autre innovation : M. Sauzet, instituteur du village, est nommé secrétaire Rédacteur des Séances du Conseil Municipal.

Ouverture du premier marché de fruits dans notre commune. Il est ouvert pendant toute la saison des fruits, du 15 Avril au 15 septembre.

Prix du plaçage :

1) Fruits et produits maraîchers, 5 cts la corbeille ne dépassant pas 50cm. Au dessus de cette dimension : 10 cts.

2) Asperges : les 2 bottes, 5 cts.

3) Pois : 10 cts le sac ou 5 cts la corbeille.

4) oeufs : 5 cts le panier.

5) Volailles diverses : 5 cts par paire.

6) Marchands à l'étalage : 15 cts par m2

Le fermier tient les poids publics. Un droit de pesage de 5 cts est perçu par colis.

1880

Pour la première fois, notre village célèbre la Fête Nationale du 14 Juillet.

M. L'Abbé Vernhet, curé de Pujols sur Ciron, habite le presbytère.

Instituteur : M. Lanvire. Cantonnier communal : M. Peyron.

1881

Loi sur la liberté de la presse

Elections Municipales : Osmin Myran devient Maire de Pujols sur Ciron : Adjoint : Bernard Fourcade.

Autres membres : Jean Guiasse, Pierre Lacoste, Bernard Boireau, Partarrieux, Léon Cadillon, Jean Boireau, Jules Audine, Jean Escudey, Fabius Minsant, Lacoste Désir.

Création d'une société privée de secours mutuels. Les buts de cette Société sont d'entretenir les sentiments d'union et de concorde entre les habitants de la commune et de faire bénéficier la classe ouvrière des bienfaits de la mutualité.

La création de nouveaux chemins ruraux et les airials très nombreux à cette époque engendrent de d'importants désaccords et opposent certains propriétaires à la municipalité Pujolaise. Pour ces mêmes causes, des propriétaires se disputent également entre eux dans bon nombre de quartiers de la commune. La plupart de ces affaires connaissent leur dénouement en justice. Ces différends qui vont se multiplier au fil des années ne connaîtront un véritable répit qu'aux environs de la première guerre mondiale.

Gratuité de l'Ecole Primaire Publique.

1882

Construction de la "Maison d'Ecole et de la Mairie".

La construction de la "Maison d'Ecole des deux sexes", de la Mairie a été réalisée après démolition des anciennes classes, préau, des murs et du chai cédé par M. Minsant.

Les conditions exigées avant le début des travaux étaient les suivantes:

1) maçonnerie,

Le sable doit provenir des dépôts du Ciron,

La chaux grasse doit être prise aux fours de Landiras.

La pierre de taille doit provenir des carrières de Pujols.

Les pierres de taille tendres et bâtardes doivent provenir des carrières de Bommes.

Le moellon doit être pris dans Pujols.

2) Charpente:

Les charpentes doivent être construites en bois de pin du pays de première qualité ayant au moins un an de coupe. Ces bois doivent être droits et sains, sans nœuds vicieux. L'aubier et l'écorce doivent être enlevés avec soin.

Les bois doivent être équarris suivant les dimensions indiquées sans flaches. Les assemblages doivent être fixés d'une manière irréprochable.

3) Couvertures:

Toutes les couvertures doivent être fixées en tuiles plates imprimées de Gironde de 0,35 sur 0,22.

4) le carrelage:

Tous les carreaux doivent provenir de Gironde. Ils doivent être de première qualité, durs, sonores, bien cuits, sans être vitrifiés et d'une parfaite régularité.

5) Plâtrerie:

Le plâtre doit provenir des meilleures carrières de la Seine

6) Menuiseries:

Tous les bois à employer doivent être de nœuds secs, sains, sans aubier ni nœud vicieux. Ils doivent avoir au moins deux ans de coupe.

7) Serrurerie:

Les fers doivent être de première qualité, bien réguliers, doux, non cassants, malléables, bien soudants, d'un grain fin et homogène, sans paille, gerçures, brûlures ou autres défauts.

8) Marbrerie et fumisterie:

Tous les marbres à employer pour les cheminées doivent provenir des Pyrénées, prévoir l'achat de deux poêles en fonte pour les classes.

St Pierre es Liens, fête communale a lieu le premier dimanche d'Août

Les lois sur l'enseignement de 1881 et 1882 organisent la gratuité, l'obligation et la laïcité dans un esprit de tolérance mais aussi de conquête pacifique.

La commission municipale scolaire procède au contrôle de l'assiduité. Elle prodigue ses encouragements à la fréquentation par les enfants de l'école primaire de Pujols sur Ciron.

1884

4ème loi régissant nos communes et qui est appliquée lors des élections municipales de novembre. Le maire est désormais élu par le conseil municipal, comme le stipule un texte contenu dans cette loi.

Loi sur le droit syndical.

Loi sur le divorce.

Elections municipales: Bernard Fourcade devient maire de Pujols sur Ciron; Adjoint Jean Claverie.

Autres membres : Pierre Lacoste, Jean Guiasse, Jean Boireau, Partarrieux, Jules Audine, Osmin Myran, Jean Escudey, Cheveau Chevalier, Fabius Minsant, Lacoste Désir.

Fondation d'une bibliothèque scolaire.

Premiers usages dans notre village du livret de famille.

1885/1925

L'instituteur issu de l'école Normale donne avec une rigueur et une moralité exemplaire la même instruction à tous. Il inculque à ses élèves le sens de l'effort, le goût de la vérité, de l'exactitude et de l'obéissance. L'histoire de France tient une large place à l'école communale et le "Petit Lavoisier" contribue à donner aux enfants le sentiment de la continuité nationale. Mais il y a aussi la découverte de la vie moderne grâce aux "leçons de choses".

Le catéchisme a désormais lieu en dehors de l'école.

A l'église, le curé du village enseigne lui-même sur des petits livres édités à l'archevêché.

Le catéchisme prend comme l'école un aspect doctrinal et obligatoire.

1885

Les leçons de morale et d'écriture occupent une place importante dans l'enseignement à Pujols sur Ciron. Mais également, "*Le Tour de France par Deux Enfants*" décrit les voyages et prolongent l'enseignement de la géographie tout en lui apportant une dimension morale.

1886

Construction d'une dépendance pour le stockage du bois et des denrées des Instituteurs.

1888

Elections municipales. Jean GUIASSE devient Maire de la commune.

Adjoint: Pierre CLAVERIE

Autres membres du Conseil Municipal : Osmin MYRAN, Jules AUDINE, LACOSTE Désir, Jean BOIREAU, CHEVEAU CHEVALIER, FABIUS, D. MINSANT, DUPIN Désir.

Construction d'un trottoir devant la Mairie.

1889

Service Militaire National. La durée d'Activité passe de 5 ans à 3 ans ; la "*réserve d'activité*" de 4 ans à 9 ans ; la "*Territoriale*" de 5 ans à 6 ans et la "*Réserve Territoriale*" de 6 ans à 7 ans.

Les séances du "Conseil de Révision", ainsi que le départ pour le "Régiment" sont selon des documents de l'époque un véritable rite pour les jeunes de notre village. L'Armée est pour eux l'occasion de voyages, de dépaysement, d'enrichissement. Ils passent une partie de leur jeunesse à l'Armée sans avoir le sentiment d'y perdre leur temps. L'esprit de l'époque est tel qu'ils ont la conviction d'accomplir un devoir essentiel.

Les Instituteurs deviennent des fonctionnaires de l'Etat.

1890

Population Pujolaise : 765 habitants.

Par rapport à 1875, baisse du nombre de métiers dans notre commune : 17 au lieu de 22. Mais il est constaté une progression du chiffre des agriculteurs et des tonneliers.

Par ordre décroissant, voici quelle est la nouvelle répartition :

174 agriculteurs ; 37 maçons ; 11 tonneliers ; 11 carriers ; 3 sabotiers ; 2 aubergistes (au bourg) ; 2 laitiers ; 2 boulangers un au bourg, l'autre à Mareuil, 2 charpentiers ; 2 forgerons ; 2 meuniers ; 1 épicier au Bourg ; 1 boucher à Videau ; 1 menuisier ; 1 cordonnier ; 1 perruquier ; 1 ferblantier étameur.

COURREGES, Instituteur, habite le logement des écoles.

VERNET, Curé du village, habite le Presbytère.

PEYRON, cantonnier communal depuis une dizaine d'années.

La loi instaure le Syndicat de Communes.

1891

Elections Municipales Partielles. Six conseillers sortants : Osmain MYRAN ; Jules AUDINE ; Pierre CLAVERIE ; Jean BOIREAU CHEVEAU CHEVALIER et Fabius MINSANT.

Entrent au Conseil Municipal : Jacques CONSTANT ; Paul CARREYRE ; Fernand TAUDIN Jules TENAUD ; Paul REGNE Léon CADILLON. Maire : Jean GUIASSE. Fernand TAUDIN devient adjoint.

Mareuil, quartier Pujolais de plus de 200 âmes, bénéficie d'une boîte aux lettres. Quelques années plus tard, Jean DUBOS, sera le second quartier communal semblablement doté.

1892

Mouvement de la population. On enregistre cette année là, 10 mariages, 13 naissances et 10 décès dans le village.

Construction du chemin du marais.

Elections municipales : Jean BOIREAU devient Maire de Pujois. Fabius MINSANT est son adjoint. Autres membres du Conseil Municipal : Léon CADILLON, Jule AUDINE, Fernand TAUDIN, Jacques CONSTANT, Paul CARREYRE, Jules TENAUD, Francis BATAILLEY, Jean LACOSTE, Victor TALAZAC, Jean ESCUDEY.

Adoption d'un ensemble de mesures destinées à protéger l'agriculture.

Création de l'inspection du Travail.

1893

Etablissement d'une passerelle de Fer sur le Ciron afin de mettre en communication directe les villages voisins de Preignac, et Bommès avec le bourg de Pujols sur Ciron dont le marché attire un grand nombre de producteurs.

La municipalité crée une organisation médicale gratuite pour les indigents de la commune.

1894

Naissance de la Caisse des écoles à Pujols sur Ciron.

1895

Déplacement du marché communal. Nouvel emplacement : Au "Foirail".

Création d'une recette auxiliaire rurale des postes dans la commune.

Suite à la démission de Jean BOIREAU, Léon CADILLON devient Maire de Pujols sur Ciron.

1896

Elections Municipales. Maire Léon CADILLON Adjoint : Fabius MINSANT.

Autres membres du Conseil Municipal. Jean TENAUD, Jean BOIREAU, Jacques CONSTANT, Fernand TAUDIN, Jean LACOSTE, Fulbert CHEVEAU, Paul CARREYRE, Francis BATAILLEY, Pierre HAZERA, Victor TALAZAC.

1898

Très important legs testamentaire de Mr MYRAN à la "fabrique" de l'Eglise de Pujols sur Ciron.

La Viticulture Pujolaise traverse à l'instar de la viticulture girondine une des crises les plus aiguës occasionnée par la mévente de ses vins et l'avalissement de ses prix. Invasion frauduleuse de vins espagnols sur le marché girondin.

Première loi sur les accidents du travail.

1900

Elections Municipales. Maire Léon CADILLON. Adjoint : Fabius MINSANT.

Autres membres du Conseil Municipal : Jean BOIREAU, Jacques CONSTANT, Fernand TAUDIN, Fulbert CHEVEAU, Paul CARREYRE, Eloi CHEVEAU, Francis BATAILLEY, Jean BINGUET, Pierre HAZERA.

Loi fixant la journée de travail à 11 heures, qui sera progressivement ramenée à 10 heures dans un délai de 4 ans. Rappelons que la journée de travail limitée à 12 heures datait de 1848.

L'alphabétisation est à peu près générale. A la veille de la Révolution Française de 1789, la moitié des français et le quart seulement des françaises étaient capables de signer leur nom sur un acte de mariage.

1901

Loi sur les associations leur accordant une entière liberté.

Loi sur l'acceptation des dons et legs par les Conseils Municipaux.

Jacques CONSTANT remplace Fabius MINSANT au poste d'Adjoint au Maire.

1902

Loi relative à l'administration financière des communes.

1903

Organisation de la première course cycliste dans le village mais également premier tour de France Cycliste.

1904

Elections Municipales. Fabius MINSANT devient Maire de Pujols sur Ciron. Adjoint : Jacques CONSTANT.

Autres membres du Conseil Municipal : Julien AUDINE, Raoul Delpech, Alban BOIREAU, Gervais ESCUDEY, Jean BOIREAU, Osmin MYRAN, Edmond PELLE, Fulbert CHEVEAU, Louis GUIASSE, Ferdinand TAUZIN.

1905

Un charron construit le Corbillard de la commune.

Depuis la création des foires et marchés à Pujols sur Ciron, il est procédé tous les cinq ans à l'adjudication aux enchères des droits de plaçage.

Démolition de l'ancienne Mairie menacée de ruine et construction sur le même emplacement d'un local pour abriter le corbillard.

Existence d'une porcherie à Cap de Hé.

Les rives des ruisseaux l'Arc et Tursan sont éboulées, dans un grand nombre de leur parcours. Il est procédé au curage des dits cours d'eau par les propriétaires riverains.

Loi sur les actions en Justice des communes.

La durée du Service Militaire est ramenée à 2 ans.

Loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

1906

Réparations urgentes à la Mairie et aux Ecoles : couverture, charpente et plancher.

Loi sur le repos hebdomadaire.

1907

Existence de chemins de processions.

Pose de dix bancs avec pieds en fonte sur la place du Marché à Pujols sur Ciron.

La passerelle en bois des "CHONS" menacée d'effondrement est remplacée par une passerelle en fer.

Réparation de la passerelle en bois de "COMBELLE".

1908

Elections Municipales. Maire Fabius MINSANT. Adjoint Jacques CONSTANT.

MYRAN, Eloi CHEVEAU, Julien AUDINE, Edmond PELLE, Alban BOIREAU, Pierre HAZERA, Paul CARREYRE.

1909

Un service d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables est créé dans la commune.

Le téléphone fait son apparition dans le village. A cet effet, location d'un local dans le bourg et nomination d'une gérante. Monsieur MOURA devient le porteur de dépêches téléphoniques.

Réfection de la charpente et de la couverture de l'Eglise.

1910

Projet de construction d'un lavoir à Cap de Hé, au lieu dit "La Fontaine de Cap de Hé", ce projet est déclaré d'utilité publique.

Loi sur les retraites ouvrières.

Instauration du Code du Travail.

Les exploitants agricoles de notre commune bénéficient très lentement des progrès techniques. Mais ils sont soumis étroitement aux variations de la conjoncture qu'ils ressentent durement. Ils sont très attachés à leurs terres et assez individualistes. Le travail se fait en famille et l'autorité du Père reste grande.

L'instituteur du village est considéré à l'époque comme un personnage important dans le village. Sa longue permanence et sa qualité de distributeur du savoir lui donne un rôle de notable local. Les instituteurs qui se sont succédé dans notre village jusqu'en 1940 ont tous occupé la fonction de Secrétaire de Mairie.

1911

Les ouvriers vigneron du villages réduits au chômage par suite du vignoble dévasté par de violentes grêles ont pour mission d'entretenir les chemins ruraux de la commune.

1912

Elections Municipales. Maire Fabius MINSANT.

Fulbert CHEVEAU devient son adjoint.

Autres membres du Conseil Municipal : Jean BOIREAU, Ferdinand TAUZIN, Eloi CHEVEAU, Edmond PELLE, Maximin BOIREAU, Paul CARREYRE, Osmin MYRAN, Charles TAUDIN, Pierre AZERA, LANUSSE.

Construction du lavoir de Cap de Hé.

Achat du terrain à Mr MINSANT pour agrandissement de la Place de la Mairie.

Quelques bicyclettes dans notre village. Mais encore très peu nombreuses. Elles permettent à ceux qui en possèdent la facilité des contacts avec les villages voisins.

L'ascension sociale favorisée par l'enseignement, une mobilité plus grande et un changement de mentalité facilitent l'exode rural. Pujols sur Ciron est confronté à ce genre de situation. Sa population continue à décroître. L'attrait de la ville, d'une vie apparemment facile contribue au départ de certains de ses habitants.

Malgré cette ouverture vers la ville, la vie Pujolaise reste profondément attachée à ses traditions. Les journées de travail sont longues. Les femmes travaillent partout; à la maison, elles s'occupent des vêtements, de la nourriture, des animaux ; elles participent également aux travaux agricoles.

Dans l'habitat, point d'électricité, mais une lampe à pétrole. Pas d'installations sanitaires.

L'alimentation des Pujolais. On consomme du porc, de la volaille, des légumes, des œufs, riz et pâtes ont également fait leur apparition sur la table du Pujolais.

Les préoccupations et l'intérêt des Pujolais se portent sur des sujets très proches de la vie de tous les jours : le temps, une mauvaise ou une bonne récolte, les commérages du village.

Les marchés et les foires ont dans la vie Pujolaise une importance que seules diminueront quelques années plus tard les facilités de déplacement et de transport.

Ces foires qui sont mentionnées sur le calendrier des postes et ces marchés sont en quelque sorte les poumons de Pujols sur Ciron. On y apporte quelques volailles, des œufs, des fruits, des légumes. Les cafés à cette occasion regorgent de monde. Les gens abandonnent pour un temps l'ambiance tranquille et monotone de la vie du village. Car, hors quelques occasions, les loisirs sont limités. Le Dimanche, la messe est l'instant de "retrouvailles" pour d'assez nombreux pratiquants, à l'époque. Aucune activité sportive. En dehors de la fête locale, de bals périodiques, les seules interruptions à la vie quotidienne de travail sont les événements naturels : naissances, mariages, décès, fêtes de fin de vendanges; "tuailles de cochons" faits d'interminables repas.

1913

La durée du Service Militaire passe de deux à trois ans.

Restauration et agrandissement de l'Eglise. Les pierres utilisées pour les travaux proviennent des carrières de Pontbreton, Frontenac, Pujols et Bommes.

a) les pierres de Pontbreton qui sont des pierres de taille dures sont employées en élévation comme premières assises clocher, fût (corps d'une colonne entre la base et la chapiteau) porche, portail d'entrée, arceaux, corbeaux en tercé, fonts baptismaux, piliers, fenêtres et arcs des fenêtres, niches. L'escalier extérieur, comportant 27 marches est également constitué de pierres de Pontbreton.

b) les pierres de Frontenac sont employées pour les têtes et rampants des contreforts, mais aussi pour les socles des poteaux du porche.

c) Les pierres de Bommes sont employées au doublage des pierres de Frontenac (clocher) et dans certains travaux de maçonnerie. Les poteaux du porche sont en chêne ; les fermes et chevrons en pichpin ; les chevalements du beffroi et la charpente du clocher en sapin rouge.

La fête locale se déroule pour la première fois en deux jours.

Une allocation est versée par la commune aux familles nombreuses ainsi qu'un secours aux femmes en couche selon les exigences d'une nouvelle loi.

1914

Le 9 mars le Conseil Municipal de Pujols sur Ciron décide à l'unanimité de remettre sa démission collective au préfet après la décision prise par le syndicat de Sauternes de refuser à notre commune le droit de donner à ses vins l'appellation "Pujols Sauternes".

D'autre part, les pouvoirs publics se désintéressant plutôt de cette affaire n'ont pris aucune mesure nécessaire. Pourtant un récent jugement confirmait ce droit arbitraire et abusif.

Voici quel sont les arguments avancés par les élus Pujolais.

- 1) *"Sauternes est considérée comme une région et non comme une commune".*
- 2) *"Ils ne saurait appartenir à un syndicat de propriétaires intéressés de délimiter la dite région au mépris de tous droits".*
- 3) *"Une portion importante des vins ci-nommés Haut-Barsac Sauternes est récoltée dans Pujols par des propriétaires domiciliés à Barsac. Tandis que les vins récoltés dans Barsac par des propriétaires domiciliés à Pujols se voient refuser le droit de l'appellation de Pujols-Sauternes ou de Barsac".*
- 4) *"Il en est de même, mais en proportion moindre pour les communes de Preignac, Bommes et Sauternes."*
- 5) *"La nature des terrains est partout la même. Les vignes sont plantées des mêmes cépages. Les méthodes de vinification sont identiques".*
- 6) *"Il y a quelques années encore, Bommes prenait tous ses acquits à Pujols ; les vins de ces deux communes étaient également appréciés, la préférence allant même aux vins de Pujols".*

Création de l'Impôt sur le Revenu.

2 Août : Ordre de Mobilisation Générale. Notre commune va vivre le temps de la Grande Guerre. Beaucoup de Pujolais quittent leur village pour défendre leur patrie en danger. Guerre atroce qui aura fait à l'heure du bilan de très nombreuses victimes.

1915

Du Conseil Municipal démissionnaire, seuls restent en place le Maire et l'Adjoint pour l'administration de la commune.

Exploitation et vente de bois communaux. Les poteaux de pins sont transportés au Port de Barsac pour être acheminés par voie fluviale.

1916

Constitution et fonctionnement d'un Comité d'Action Agricole dont Fabius MINSANT est le président. Ce comité est composé de sept membres.

L'Instituteur du village est Monsieur DUBOIS.

1917

Fulbert CHEVEAU devient Maire de Pujols sur Ciron. Adjoint : Eloi CHEVEAU.

1918

La signature de l'Armistice, le 11 novembre, met fin à un terrible cauchemar qui aura duré quatre longues années.

Importantes inondations dans le village.

Sur le plan national, situation catastrophique de notre monnaie.

1919

Elections Municipales du 30 Novembre. Maire Fulbert CHEVEAU. Adjoint: Eloi CHEVEAU.

Autres membres du Conseil Municipal : Paul CARREYRE, Xavier BATAILLEY, Maximin BOIREAU, Lucien TAUZIN, Simon MOURA, Abel BERNADET, Théodore ESPAGNET, Jules LACOSTE, Ferdinand AUDINE, Charles TAUDIN.

On évoque les absents. Les enfants de Pujols morts pour la France en 14/18 forment une longue liste. Un peu partout , on édifie le monument du Souvenir. On y pense à Pujols, le projet se réalisera très vite.

Loi fixant la journée de travail à 8 heures par jour.

Loi sur les pensions de guerre.

Loi sur les appellations d'origine concernant les vins.

Mr et Mme CARRIE, nouveaux instituteurs du village jusqu'en 1925; Mr CARRIE assure également la fonction de secrétaire de Mairie.

1920

L'euphorie qui suit la victoire est bien naturelle. On sort d'un abominable cataclysme et chacun aspire à la paix, au bonheur.

La durée du Service Militaire est réduite de trois à un an.

1921

Les gelées printanières causent d'importants dégâts au vignoble Pujolais.

1922

En avril, inauguration du Monument aux Morts de la Grande Guerre. Présence de M. Le Sous Préfet, de l'Abbé Beylard, des Instituteurs M. et Mme CARRIE, de M. Le Maire accompagné de son Conseil Municipal et de nombreux Pujolais.

Ce monument érigé en 1921 porte les inscriptions suivantes

"Hommage de Pujols sur Ciron à ses enfants morts pour la France". Figure sur la pierre une longue liste de noms. Vingt cinq Pujolais tombés au Champ d'Honneur.

1923

Nomination de Mme TALAZAC à la recette auxiliaire des Postes.

Loi sur les appellations d'origine a mis les propriétaires de Pujols sur Ciron dans l'obligation de déclarer leur récolte sous une appellation d'origine déterminée. Persuadés que la similitude des

produits déclarés à Pujols sur Ciron avec ceux récoltés dans les communes affiliées au syndicat de Barsac Sauternes, justifiait pour eux le droit à cette appellation Sauternes, tous les produits des propriétaires récoltants de Pujols sur Ciron furent déclarés sous l'appellation Sauternes. C'est tout à fait par hasard que trois propriétaires Pujolais furent cités devant le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

Attaquer ces propriétaires et obtenir contre eux l'interdiction de se servir de cette appellation d'origine équivalait à en priver la commune de Pujols sur Ciron toute entière. La commune est intervenue en appel et a supporté en toute justice l'intégralité des frais du procès.

1924

Dans le but d'entreprendre une propagande active auprès des autorités et les assemblées élues du département, il est fait imprimé une circulaire exposant la situation ainsi créée à la commune au point de vue appellation d'origine par la loi de 1919 et les jugements qui ont été rendus. Une carte montrant l'amalgame complet des deux communes de Barsac et Pujols au point de vue viticole est jointe à cette circulaire.

M. MALLET est le Garde Champêtre et cantonnier de Pujols sur Ciron.

1925/1940

1925

Le Conseil municipal adresse sa démission au préfet. Il considère que le préjudice énorme causé par l'absence d'une appellation d'origine légitime pour les vins de Pujols ne fait que s'accroître et que le soutien des pouvoirs publics est pratiquement inexistant.

Premier Journal parlé à la T.S.F.

M. et Mme MOMBET sont nommés Instituteurs de Pujols sur Ciron. M. MOMBET occupe également la fonction de secrétaire de Mairie.

Elections Municipales : Maire Fulbert CHEVEAU. Adjoint Lucien TAUZIN.

Autres membres du Conseil Municipal : Jules LACOSTE, Camille DESQUEYROUX, Abel BERNADET, Théodore ESPAGNET, Maximin BOIREAU, Jean TAUDIN, Xavier BATAILLEY, Simon MOURA, Jean LACOSTE, Ferdinand AUDINE.

1926

Réseau de distribution d'énergie électrique. Certaines communes de la région se proposent d'électrifier leur territoire et constituent un syndicat dont le siège des réunions est fixé à Sauternes. Pujols sur Ciron adhère à ce syndicat.

Le "tambour afficheur" M. MALLET, est le garde champêtre de l'époque.

Vie scolaire : germination des classes. Il est procédé à l'ouverture du mur séparant les deux cours et à la pose d'une porte de communication. Fermeture du préau. Existence dans l'école communale d'une bibliothèque scolaire et populaire.

Attribution d'une prime à la natalité.

Loi portant le mandat de Conseiller Municipal de quatre à six ans.

Situation financière du Pays catastrophique. Chute du Franc.

1928

La commune ne possède aucun local public ou privé, où les sociétés de secours mutuels et autres puissent se réunir. Pujols sur Ciron étant également privé depuis deux ans de concerts, cinémas et bals. Pour ces raisons, le Conseil Municipal décide de demander à M. le Préfet l'autorisation de faire construire une salle communale sur la place publique.

Un concert à lieu le 6 Août dans le cadre des Fêtes de Saint Pierre es Liens. L'installation électrique est réalisée dans tous les bâtiments communaux.

Jusqu'en 1914, le facteur assurait deux levées à la boîte aux lettres du Bourg.

Il est demandé la réinstallation d'une seconde levée de cette boîte aux lettres afin d'avantager les commerçants du village. Demande rejetée par l'administration des P.T.T.

Dévaluation du Franc de 80 %. Loi instituant les assurances sociales.

1929

Elections municipales. Jean LACOSTE devient Maire de Pujols sur Ciron.

Adjoint : Camille BEGUERIE.

Autres membres du Conseil Municipal : Albert PERIN, Robert FAUCHE, Lucien COILLOT, Guillaume DEPEAU, Jules LACOSTE, Adrien SOULIE, Georges BENQUET, Henri DUBEDAT, Roger MOURA, Henri CARREYRE.

M. MOMBET, Instituteur du Village est maintenu dans sa fonction de secrétaire de Mairie.

Porteur de dépêches : Mme Veuve PUJOL, succède à M. MOURA.

M. Elie PONS est le convoyeur du char funèbre.

Le Service de la cantine scolaire est assuré par Mme Veuve PUJOL.

L'organisation de la Fête de Saint Pierre es Liens est confiée à l'amicale des anciens élèves. Un concert est donné le lendemain de la Fête.

"La Petite Gironde", "La France", "La Liberté" sont les trois journaux régionaux de l'époque.

1930

Marché aux asperges. La taxe de plaçage au marché aux asperges est portée à 0,10 F par botte et à 0,20 F par 50 Kg de petits pois.

La police du marché est assurée par le garde champêtre, muni d'un carnet à souche pour la perception des droits de plaçage.

Mlle Pujol assure la sonnerie civile des cloches.

Le mauvais écoulement des eaux provenant de ce que les fossés et coulants d'eau situés dans le marais ne sont pas nettoyés, porte préjudice aux prairies et aux pacages. Le libre écoulement des eaux intéresse également la salubrité publique. Les propriétaires riverains des ruisseaux, fossés et coulants d'eau situés dans le marais et au long de l'Arec et du Tursan doivent procéder avant une date précise au curage à vieux bords et à vieux fonds. Passé cette date, ce travail est exécuté en Régie aux frais des intéressés.

Vente de poteaux de mine provenant de l'éclaircissage de bois de pins appartenant à la commune.
La France est atteinte par de graves difficultés économiques et financières.

1931

La commune ne possède aucune Salle assez vaste pour permettre les réunions, les conférences, les séances cinématographiques, les concerts. Il est projeté la construction d'une Salle de réunions dénommée "Foyer Familial" afin de permettre à la jeunesse de la commune de s'éduquer, de s'instruire, de lui procurer des réjouissances saines et favorisant ainsi l'attachement au sol.

Il n'existe à Pujols qu'une seule place, dénommée place des platanes, plantée d'arbres taillés et formant une voûte de verdure qu'il serait dommage de détruire. Sur cette place se tiennent la Foire aux asperges durant trois mois de l'année, ainsi que les deux foires les Fêtes et le recensement des chevaux et des voitures.

A proximité du Monument aux Morts est située une grande propriété en nature de bois et prairies, assez éloignée du château de La Salle et séparée de celui-ci par une route départementale. Cet endroit étant le plus propice à l'édification du Foyer Familial. D'autre part, le bâtiment construit sur le terrain précité, rendra symétrique la rue du Bourg qui offre un vide à cet endroit et encadrera la petite place du Monuments aux Morts.

M. le Maire a demandé à Mme Veuve LACOSTE-POUCHAN, propriétaire du château, une parcelle de terrain de 240 m². Mme Veuve LACOSTE-POUCHAN en a refusé la vente. L'achat de ce terrain par la commune ne nuit en aucune manière au rapport et à l'esthétique de la dite propriété. Une demande d'expropriation pour cause d'utilité publique a donc été demandée à M. le Préfet. Cette demande concerne le terrain nécessaire à la construction du Foyer Familial.

De nombreux travaux sont effectués dans les bâtiments communaux: cimentage du Préau, réparation du plancher des deux classes et de la cantine scolaire, pose d'un avant toit au dessus des portes des classes, réparation de la toiture des écoles et du Presbytère.

M. et Mme MOMBET sont les instituteurs du village.

L'Abbé BEYLARD, desservant de notre commune.

Les orages de grêle du 22 Juillet et du 6 Août causent d'importants dégâts dans le vignoble Pujolais. Une loi oblige les producteurs de vin à déclarer leur récolte et donne au gouvernement le droit d'en bloquer une partie quand elle dépasse 300 hectolitres. Cette loi interdit également aux propriétaires de plus de 10 hectares de procéder à des plantations nouvelles. Enfin, elle frappe de droits élevés les rendements de plus de 100 hectolitres à l'hectare.

Eclairage des rues. Trois lampes électriques sont installées pour éclairer les carrefours dangereux (2 lampes au Bourg, 1 à Mareuil). Projet de construction d'un Foyer Familial (suite).

La demande d'expropriation aura fait couler beaucoup d'encre dans notre village. En effet, à la suite de cette décision, de nombreuses réactions sont intervenues. Après qu'une enquête commodo et incommodo ait été ouverte, quatorze déclarations écrites, hostiles à cette expropriation ont été déposées en Mairie.

Il existe à cette époque deux Salles mises à la disposition du Public, mais appartenant à des particuliers :

-une Salle, au Bourg, dont le propriétaire est Robert FAUCHE. Cette Salle est louée pour concerts, cirques, cinémas, banquets...

-la Salle dénommée "Casino" appartient à Roger MOURA. Cette Salle qui ne peut être louée qu'à certaines conditions est surtout utilisée par l'Amicale Laïque des anciens élèves.

1932

La crise de chômage commence à se faire sentir à Pujols. Les ressources dont dispose la commune pour secourir les chômeurs et leur procurer du travail au compte du budget sont insuffisantes. Le Conseil Municipal demande à M. le Préfet l'aide du département pour une part de 50 % pour des travaux de cassage de pierres et d'entretien des chemins communaux en mauvais état.

Loi créant les allocations familiales. La taxe vicinale remplace la taxe de prestations.

Autobus Préchac/Barsac/Bordeaux. Ce service d'autobus dessert chaque jour notre village.

Il cessera de fonctionner une quarantaine d'années plus tard.

Travaux d'amélioration réalisés en ce qui concerne quatre murs représentant un danger pour la circulation (murs de La Salle, du Bourg, de Menaut).

Travaux d'alignement de chemins.

Curage des ruisseaux l'Arec et Tursan.

Cécile TALAZAC est nommée gérante du téléphone.

Projet de création d'une agence postale à Pujols. Les opérations postales effectuées à la recette auxiliaire augmentent chaque jour d'importance. Il y a deux ans, la présence constante de la gérante au bureau ne s'imposait pas. Actuellement, elle est indispensable. Le Bourg de Pujols occupe une situation privilégiée parce qu'il est situé au centre de hameaux importants du village et de Bommès. Le commerce est actif. Le chiffre des opérations serait aussi plus important par le drainage des mandats ou lettres recommandées que ferait l'agent chargé de la distribution.

Si la suppression d'un emploi de facteur peut être envisagé à Preignac tout en créant un poste de distribution à Pujols, il en découlerait une économie sensible pour l'administration. Une demande a été adressée à la Direction des Postes et Télégraphes. La commune prenant l'engagement de faire face aux frais de transport des dépêches postales pour un parcours excédant deux kilomètres.

Le cantonnier communal, Fernand MALLET est secondé par un aide cantonnier, Gilbert PUJOL. Les deux cantonniers doivent inscrire obligatoirement sur un carnet à souche leur emploi du temps, moyen de contrôle concernant le prix de revient de certains travaux.

Le chauffage des classes est assuré par deux poêles à bois. Gratuité des fournitures scolaires aux nécessiteux.

1933

Abaissement des murs dont leur hauteur empêchait toute visibilité aux carrefours de Charlot, la Sableyre et Lasalle. Ces carrefours dangereux ayant déjà causé de nombreux accidents.

1934

La pierre en dépôt, place des platanes, est utilisée pour le rechargement des routes.

La commune emploie les chômeurs du village à couper du bois à la tâche, puis à d'importants travaux de voirie.

Marché aux fruits. Le tarif de plaçage est calculé à la pesée.

Blanchissage des murs des classes et du local de la poste. Réfection du plafond de la classe des filles.

Construction du Foyer Familial.

1935

Le Foyer Familial devient le Siège Social de toutes les sociétés de la commune qui sont au nombre de huit : Syndicat de Chasse, Amicale des Anciens Elèves, Syndicat Viticole, Mutuelle des chevaux, Mutuelle des Vaches, Mutuelle des Porcs, Société de Secours Mutuels "La Pujolaise", Aide et Protection.

Election Municipales. Maire : Jean LACOSTE. Adjoint : Camille BEGUERIE.

Autres membres du Conseil Municipal : Jules LACOSTE, Paul DEPEAU, Henri CARREYRE, Lucien COILLOT, Roger MOURA, Henri DUBEDAT, Sylvain LAVILLE, Félix BENQUET, Pierre ESPAGNET, Marcel BOIRIE.

Syndicat de Chasse, 55 permis sont délivrés dans la commune.

La durée du Service Militaire passe de 1 an à 2 ans. A la suite du décès de Jean LACOSTE, Camille BEGUERIE devient Maire de Pujols sur Ciron. Afin de rendre hommage au défunt, une plaque en marbre scellée à l'intérieur de la Salle du Foyer Familial. Elle porte l'inscription suivante : "*Salle construite en 1934 par LACOSTE Jean, Maire et Architecte*".

1936

Société de Chasse : 88 permis sont délivrés dans la commune.

Réfection de l'escalier du clocher de l'église.

Dissolution du Syndicat Viticole de Pujols.

Curage des ruisseaux l'Arec et Tursan. Calamités agricoles.

Domages occasionnés dans le vignoble par la gelée du 19 avril et les chutes de grêle du 3 avril et 29 mai.

Hospice de vieillards de Podensac : Notre commune adhère au Syndicat Intercommunal dont le but est de créer l'organisme administratif chargé de la gestion et du développement de cet Hospice.

Année noire de la Viticulture : Surproduction, avilissement des prix, engorgement du marché, malgré les mesures prises en 1931.

Loi instituant la semaine de travail de 40 heures et 15 jours de congés payés. Crise financière. Première dévaluation du Franc.

1937

Marcel BOIRIE devient cantonnier.

M. MALET, Garde Champêtre, se voit confier l'entretien du cimetière et des chemins du Bourg.

Deuxième dévaluation du Franc et blocage des prix.

Un terrible hiver s'installe dans notre village. Les Pujolais verront tout d'abord de très fortes gelées, puis des inondations suivies d'importantes chutes de neige.

M. THIERRY, Curé de Pujols sur Ciron, habite le Presbytère.

Réparation de la Charpente du Clocher de l'église.

Agrandissement du cimetière.

La Direction Régionale des P.T.T. émet un avis défavorable au projet d'installation de nouvelles boîtes aux lettres dans différents quartiers de notre commune.

Extension dans le village du réseau électrique aux Arroys jusqu'à prolongation à l'Aubarède.

Création d'une Commission de Surveillance d'Arrachage de vignes.

Venue à Pujols de Monseigneur FELTIN, Archevêque de Bordeaux puis plus tard de Paris, afin d'honorer les quatre Prêtres natifs de notre commune. Ces quatre Prêtres sont : l'Abbé BOMPAR, Curé de Saucats; l'Abbé CLAVERIE de l'Archevêché de Bordeaux ; l'Abbé DARBLADE, Curé de Sauternes, et le Chanoine LACOSTE de l'Archevêché de Bordeaux. Le matin, a eu lieu une Grand Messe en l'église de Pujols avec la participation de nombreux enfants de chœur Pujolais. A la suite de cette cérémonie, une gerbe a été déposée au Monuments aux Morts.

1938

Droit de place. Tout commerçant qui vient de s'installer sur une des places de Pujols sur Ciron doit désormais s'acquitter d'une somme de trois francs.

Troisième dévaluation du Franc.

1939

Les prestations et taxes vicinales en nature sont converties en tâches.

L'orage menace. La France insouciante se retrouve mobilisée.

C'est un très bel été qui est brusquement coupé par la Déclaration de la Guerre. L'ordre de mobilisation générale est décrété le premier Septembre.

La rentrée scolaire d'Octobre est retardée et perturbée.

Occupation Allemande. Philippe PÉTAIN: 1940 / 1944

Maires de Pujols : Camille BEGUERIE : 1935 / 1943 et Jules LACOSTE: 1943 / 1945

1940/1960

1940

Pour les communes de moins de 2000 habitants, le Conseil Municipal est maintenu, mais le Préfet peut le dissoudre et suspendre les élus.

M. BERNADET assure le poste de secrétaire de Mairie en l'absence de M. POTTIER en captivité.

Effectif scolaire anormalement bas. Suppression d'une classe. Gérard PUJOL est l'instituteur de notre village.

Garde Champêtre: Marcel BOIRIE.

1941

Pas d'élections municipales. Le décret du 18 novembre ayant suspendu toutes les élections pendant les hostilités.

Mesures de rationnement : la carte du pain et la carte des matières grasses fixent pour chacun le seuil de la consommation quotidienne.

1942

Analyse de surveillance des eaux mises à la disposition par la commune à ses administrés. Nombreux élevages de porcs dans notre village.

En septembre, loi sur le service de travail obligatoire (S.T.O.).

La livraison du poisson d'eau douce par les répartiteurs sur les plages de pêche, sur une proportion basée sur le nombre de rationnaires est effectuée à un seul commerçant par commune. Celui-ci reçoit la totalité du contingent accordé au village. Il en effectue le paiement à charge au besoin de le répartir à d'autres commerçants de Pujols sur les directives de la Mairie.

Fernande MALET, pour Pujols sur Ciron, est désignée afin de remplir ce mandat. Elle doit se munir des emballages nécessaires avant chaque répartition.

Le poisson livré à la commune est réparti de la manière suivante :

-entre les marchands autorisés en proportion des consommateurs inscrits chez chacun d'eux.

-par les marchands à ces consommateurs, suivant un tour de rôle alphabétique dont le point de départ est tiré au sort par la Mairie, à proportion de 200 grammes par ticket détaché de la carte de poisson déjà distribué par consommateur et par répartition.

Le prix de vente par les marchands à la clientèle ne doit pas dépasser 34 francs par kilo pour l'Alose. Les commerçants doivent suivre soigneusement le tour de rôle : si bénéficiaires d'une répartition, ils ne se sont pas présentés avant midi pour obtenir leur part, ils perdent cette heure passée tout droit à la dite part. Leur ticket pour la répartition en cours sera sans valeur.

Les commerçants peuvent vendre librement le poisson restant, par priorité cependant aux consommateurs suivant leur tour de rôle.

Le vélo aux pneus pleins est fort précieux en ces temps difficiles. Moyen de déplacement et de ravitaillement, on avait à l'époque toutes les peines à s'en procurer. Pour avoir un vélo, il fallait payer l'impôt sur les vélocipèdes et une plaque minéralogique devait obligatoirement être installée à l'arrière.

1943

La division DAS REICH occupe depuis novembre notre village. Le Château Filhot est le siège de la Kommandatur. Une partie de l'État Major a pris place dans le Château Lassalle. Une centaine de soldats allemands sont répartis dans les grands bâtiments de la commune : Cercle de l'Union, Salle des Fêtes, Immeuble Fauché, Immeuble Bèguerie ... ou logent

chez l'habitant. Les cuisines implantées dans l'ancien presbytère sont le centre de ravitaillement des troupes ennemies installées dans la commune.

Notre village apprend à vivre la guerre sous l'occupation ; il subit les contraintes imposées par l'occupant.

Décès de Camille Buèguerie, Maire de Pujols. Sur Arrêté Préfectoral du 10 Juin, Jules LACOSTE est nommé Maire de notre commune.

1944

La division DAS REICH quitte enfin notre village après huit longs mois d'occupation. Durant cette période, Félix Benquet tombe sous les balles allemandes. Regagnant à vélo son domicile pendant le couvre feu, le malheureux, atteint de surdité, ne pouvait entendre les sommations qui lui étaient faites.

Un autre Pujolais, Alfred Batude est atteint dans la région du coeur alors qu'il effectuait des travaux dans ses vignes.

Trois jours après son départ de Pujols, cette même division commettra des actes de barbarie collective en participant au massacre de toute la population d'Oradour sur Glane. Pujols n'a-t'il pas échappé de justesse à ce qui aurait pu être un horrible cauchemar ? Oradour, une si affreuse réalité !

Retour des prisonniers de guerre.

Dans la pierre des souvenirs du Monument Commémoratif de Pujols est gravé au côté des victimes du grand conflit 1914 / 1918 : Guerre 1939 / 1945 : "*Jean Guicheney, mort pour la Patrie*".

Etienne DOUENCE devient le Garde Champêtre et Cantonnier de notre commune.

Pierre PONS est le convoyeur de char funèbre du village.

Foires au oignons. Chaque année, lors de la foire aux oignons qui se déroulait en Septembre, place des platanes, on y vendait également des paniers à vendange et des comportes en bois.

Feux de la Saint Jean :

Jusqu'au début de la Guerre 39/45, on organisait des feux de la Saint Jean dans chaque quartier important du village et dans le regroupement de petits quartiers. Après le repas du soir, jeunes et moins jeunes se retrouvent autour d'un grand feu allumé et béni par un "Jean". La coutume veut que l'on danse neuf fois autour du feu. Il n'était pas rare de voir les enfants sauter les flammes. Croix et fleurs de Saint Jean ornaient chaque maison.

Maurice TALAZAC, Ferblantier étameur: Il se déplaçait dans le village au moyen d'un cheval attelé d'une "*voiture*". Les habitants des quartiers lui faisaient réparer seaux, arrosoirs, récipients à l'époque généralement en étain. Il redonnait de l'éclat aux couteaux, cuillères, fourchettes... Le fer blanc est une tôle fine en acier doux recouverte d'étain. Etamer signifie recouvrir un métal d'une couche d'étain pour le préserver de l'oxydation.

Les Bals d'Avant Guerre :

Bal de Carnaval avec déguisements, au Printemps, bal fleuri avec élection de la Reine et de sa Demoiselle d'Honneur. La Salle des Fêtes était ouverte côté route.

Fête Locale :

Avait lieu le premier dimanche d'Août. Le bal se déroulait sous les platanes, en plein air et fermé par des barrières en bois. Tout le Bourg était occupé par les Forains.

Fête Dieu :

Se déroulait chaque année en Juin. La procession partait du Bourg avec arrêts aux reposoirs de la croix de mission des Platanes, de la Garenne, du Château de Lasalle .

Evolution de la Population Pujolaise de 1905 à 1955.

1905

666 habitants : Mareuil, 121 habitants; Jean du Bos, 66 habitants; Le Bourg, 55 habitants.

1925

542 habitants : Mareuil, 101 habitants; Le Bourg, 62 habitants; Le Pingua, 45 habitants.

1930

567 habitants : Mareuil, 92 habitants; Le Bourg, 56 habitants; Le Pingua, 61 habitants.

1935

494 habitants : Mareuil, 86 habitants; Le Bourg, 58 habitants; Le Blanc, 44 habitants.

1955

510 habitants.

Les activités dans notre village :

I) Durant les années 1920

1) Bars et Restaurants:

Bar Tabac Restaurant "*Chez Nini*", au Bourg. Cercle de l'Union, au Bourg.

2) Épiceries: Épicerie Suzanne Lacoste et Nelsy Brousse, au Bourg.

Épicerie Marie Carrasset "*Chez Nini*", au Bourg.

Épicerie Laetitia BOIREAU, au Bourg.

Épicerie Belloc, à Jean du Bos.

Épicerie Minsant, au Pingua.

3) Charcuterie: Charcuterie Robert Fauché, au Bourg.

4) Boulangeries: Boulangerie pâtisserie Frézal, au Bourg. Boulangerie Guicheney, à Mareuil. On y vend également du son, du maïs, du blé et de l'avoine.

5) Coiffeurs Barbiers: Moura, Père et Fils, au Bourg.

6) Maréchal Ferrant: Lacoste Georges, à la Sableyre.

7) Laiterie: Laville, à Jean du Bos.

8) Ferblantier Étameur: Talazac Maurice, à Menaut

9) Scieries: Delpech, aux Marais. Maximin Boireau, à "Baradis". Henri Boireau, à Videau.

10) Tonneliers: Malagarie, au Bourg. Barbe, à Jean du Bos. Ducos, au Pingua. Pelé et Courbin, à Mareuil. Parage, à Mareuil.

11) Sabotiers: Deloubes, à Mareuil. Moura, au Bourg.

- 12) Forgeron: Claverie, à Mareuil.
- 13) Champignoniste: Victor Baro, au Pingua.
- 14) Charpentiers: Dupouey, à Hazembat. Boyancé, à Jean du Bos.
- 15) Sandalier: Jérôme Douence, au Blanc.
- 16) Tailleuse: Fernande Malet, au Bourg.
- 17) Brodeuse: Thérèse Belliard, au Bourg.
- 18) Couturière: Alissia Malagarie, aux Tazins.

Citons également un tailleur de pierre, au Blanc et un réparateur de parapluies, à Mareuil.

Propriétaires exploitants, cultivateurs, journaliers, domestiques, métayers et quelques bûcherons constituent une part importante de l'activité du village.

M. le Curé Belliard, les Instituteurs M. et Mme Mombet habitent le Bourg.

Cantonier: Bernard Malet.

II. Durant les années 1930

Bars Restaurants: Bar Tabac Restaurant "*Chez Nini*", au Bourg . Cercle de l'Union, au Bourg . Bar Restaurant Fernande Malet, "*Chez Tata*", au Bourg. Bar Restaurant Cuvier, aux Tazins. Bar de la lisseuse, à la Sableyre.

2) Épicerie: Épicerie Suzanne Lacoste et Nelsy Brousse au Bourg (Nelsy Brousse est également courtière en asperges). Épicerie Marie Carrasset, au Bourg. Épicerie Laetitia Boireau, au Bourg. Épicerie Régie Mercerie Journaux Escudey, à Mareuil. Épicerie Marie Porge, à la Sableyre. Épicerie Belloc, à Jean du Bos.

3) Charcuterie: Charcuterie Robert Fauché, au Bourg.

4) Boulangerie Pâtisserie: Boulangerie Pâtisserie Frézal, puis Pebayle en 1933, au Bourg.

5) Coiffeur/Barbier : Simon Moura, dit "Pasquin", au Bourg.

6) Laiteries: Laiterie Pétuya, au Bourg. Laiterie Laville, à Jean du Bos .

7) Mercerie: Henriette Frézal, au Bourg.

8) Maréchal Ferrant: Lacoste, à la Sableyre.

9) Mécanicien vélos: Saucier, au Bourg.

10) Chaisiers: Antoine Viecelli, à Cap de Hé. Léon Lanneluc, au Blanc.

- 11) Ferblantier Étameur: Maurice Talazac, à Menaut.
- 12) Scieries: Maximim Boireau, à "Baradis". On y fabrique également des rais pour roues de charrettes et de voitures. Henri Boireau, à Videau.
- 13) Usine d'Électrochlore : Au moulin de Lassalle.
- 14) Exploitation industrielle de la carrière du Pingua.
- 15) Menuisier: Gaston Labarthe, à Mareuil.
- 16) Forgeron: Claverie, à Mareuil.
- 17) Charpentier: Sully Brousse, à Cap de Hé.
- 18) Tonneliers: Ducos, au Pingua. Courbin et Pelé, à Mareuil.
- 19) Terrassier: Marcel Boirie, au Pingua.
- 20) Couturières: Marie Talazac, à Menaut. Nelsy Lacoste, aux Tazuzins. - Simone Deloubes, à Jean du Bos.
- 21) Cordonnier: Abel Bourricaud, au Blanc.
- 22) Culottière: Marie Bourricaud, au Blanc.
- 23) Brodeuse: Marie Thérèse Belliard, au Bourg.
- 24) Tailleuse: Fernande Malet, au Bourg.

Le Basket est dans les années 30 l'activité sportive du village. Le responsable est M. Mombet. On pratique ce sport sur la Place des Platanes.

La dernière foire aux oignons dans le village a eu lieu en 1938. Le marché aux asperges qui se déroulait de début avril à la troisième semaine de Juin, prend fin en 1939. Les jours de marché étaient fixés au lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Cantonier: Gilbert Pujol.

M. le Curé Belliard, les Instituteurs M. et Mme Mombet habitent le Bourg.

L'Architecte Jean Lacoste, Maire de Pujols de 1929 à 1935, habite Mareuil.

III . Durant les années 1940 et 1950

1) Bars-Restaurants

Les mêmes que dans les années 30 seul disparaît vers la fin des années 40 le bar restaurant "Chez Nini"

A noter qu'après la Guerre et durant trois années consécutives, se déroulait aux tauzins une très belle fête annuelle en bordure du Ciron. Son organisateur était M. Cuvier, propriétaire du Bar Restaurant.

2) Épicerie Charcuterie: "*Chez Nini*", puis Robert Fauché au Bourg.

3) Boucherie: Durant ces vingt années se sont succédées dans l'ordre les boucheries Latrille, Gérard, puis Lafleur. La Boucherie Gac (années 60 aux années 80) a été la dernière boucherie dans le bourg du village.

4) Coiffeur: Simon Moura, au Bourg, jusqu'aux environs de 1945.

5) Maréchal-Ferrant: Lacoste, à la Sableyre.

6) Mercerie: Henriette Frézal (année 40)

7) Laiteries: Pétuya, au Bourg. Laville, à Jean du Bos.

8) Mécaniciens vélos: René Saucier, au Bourg (année 40). Maurice Cuvier, aux Tausins

9) Chaisier: Antoine Viecel, à Cap de Hé, puis à Videau.

10) Scieries: Henri Boireau, puis Bourricaud, à Videau. Duvin à Mareuil, puis à Colas

11) Usine d'Electrochlore du Moulin de Lassalle. Cette usine a employé jusqu'à une vingtaine d'ouvriers, s'est ensuite reconvertie dans la fabrication de produits chimiques, a cessé toute activité.

12) Exploitation industrielle de la Carrière du Pingua. Cette carrière qui employait une dizaine de personnes a cessé toute activité dans les années 60.

13) Menuisier: Gaston Labarthe, à Jean du Bos.

14) Activité Sportive: Football de 1941 à 1943. Président Jean Sacriste. Terrain de Jeu : aux Tausins.

IVe République.

Gouvernement provisoire de la République Française. Charles de Gaulle : 1944 / 1946.

Félix Goin ; Georges Bidault ; Léon Blum : 1946 / 1947.

Président de la République Française: Vincent Auriol : 1947 / 1954

René Coty: 1954 / 1958.

Maires de Pujols

Jules Lacoste : 1943 / 1945

Sylvain Laville : 1945 / 1967

Course cycliste communale dans les années quarante dans les années 60.

Droit de vote pour les femmes.

1945

A la suite des **élections municipales** du 29 avril, Sylvain Laville devient Maire de notre commune. Adjoint Léon Teppaz.

Le Conseil Municipal qui n'est formé que de dix élus est composé également d'Albert Périn, Pierre Espagnet, Camille Desqueyroux, Charles Taudin, Lucien Coillot, Roger Moura, André Talazac et René Porge.

Acquisition d'un poêle à bois pour la salle des classes. L'ancien poêle ayant été mis hors de service par les troupes d'occupation.

Ordonnance instituant la Sécurité Sociale.

La Place principale de la commune devient Place du Général de Gaulle.

Mesures sociales pour encourager la reprise démographique aux Allocations Familiales versées mensuellement au chef de famille, s'ajoutent des Allocations Prénatales, des primes d'allaitement, des primes spéciales à la naissance accordées aux jeunes couples.

L'Allocation de Salaire Unique est attribuée aux mères de famille non salariées. Également, octroi d'allocations de logement, de bourses réduisant les frais de scolarités.

Tickets de rationnement. Les rations prévues par semaine : 100 gr de beurre, 150 gr de viande et 90 gr de charcuterie par personne. Par mois, on a droit à 1,5 kg de sucre, 250 gr de lait en poudre, 100 gr de riz et 225 gr de café. Ration de pain : 400 gr par jour.

1946

Électrification du Lucat, dernier quartier de la commune non encore électrifié. Réparation du Presbytère en état de délabrement. Construction d'une murette autour du monument aux morts. Construction d'une piste de bal cimentée sous les platanes.

Remise en activité le 1er Décembre de la cantine scolaire fermée depuis 1939. Cuisinière: Mme Suire.

Loi rendant obligatoire l'inspection des viandes.

La durée du service militaire est ramenée à 1 an.

Extension de la Sécurité Sociale à tous les salariés.

Curage des ruisseaux Arec et Tursan.

Ration de pain : 300 gr par jour.

1947

Réfection des chemins vicinaux.

Acquisition d'un ensemble de sept parcelles, lieu dit "Le Verger" à Menaut, pour l'aménagement d'un terrain de sport.

Le mur du parc de M. Lacoste, propriétaire du Château Lasalle, situé au croisement du chemin départemental de Landiras à Langon d'une part et du chemin de Barsac à Villandraut d'autre part, constitue un danger public. Ce mur enlevant toute visibilité car il est à l'angle droit a ainsi provoqué plusieurs accidents, dont un mortel l'an dernier.

Il a été demandé à l'amiable au propriétaire de bien vouloir faire abaisser le dit mur sur une certaine longueur de chaque côté de l'angle afin que la visibilité soit rétablie. Après rejet de

la requête qui lui a été présentée, une procédure d'expropriation a été demandée à M. le Préfet.

Cantine scolaire : Mme Labbé est chargée de l'approvisionnement et du repas des enfants. La cantine est située dans l'ancien presbytère.

Mme Labbé est aussi porteuse de dépêches. Il lui est également confié la sonnerie civile des cloches.

Pain : ration journalière 200 gr.

Le tabac est remis en vente libre.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, les revendeurs en comestibles et les restaurateurs viennent s'approvisionner en asperges chez l'habitant. Plusieurs exploitants regroupent leur produit pour ainsi faciliter la vente de cette marchandise.

Les bouilleurs de cru à Pujols. Comme l'an passé à pareille époque, ils installent pour quelques jours leur matériel sur la place du village. Ils offrent ainsi leur service aux viticulteurs Pujolais. Grâce à leur alambic est conçue l'eau de vie de raisin. La distillation du marc est ensuite devenu un privilège non transmissible depuis.

Course cycliste féminine dans le village. Innovation qui attire la curiosité de très nombreux Pujolais et d'habitants de communes voisines. Cette course qui connaît donc un véritable succès populaire, entre dans le cadre de la fête organisée par M. Cuvier. Fête champêtre aux Tausins, en bordure du Ciron, très renommée durant ses trois années consécutives.

A la suite des **élections municipales** du 19 octobre, Sylvain Laville est Maire de Pujols.

Adjoint : Léon Teppaz, Roger Moura, Roland Douence, Camille Desqueyroux, Joseph Gourgues, Jean Taudin, Paul Bèguerie, André Talazac, Pierre Espagnet.

1948

Remise en état des toitures de l'école et de la mairie. Réfection de la charpente de l'église.

Cantonnier communal : Marcel Carrasset

L'aménagement du terrain de sport n'a pu être réalisé par suite de l'annulation de la subvention par le ministère de l'éducation nationale. Activité proposée sur ce terrain de sport : éducation physique pour les enfants d'âge scolaire.

Inspection des viandes. Le contrôle des viandes dont l'abattage est effectué par le boucher de Pujols, est assuré par M. Teppaz, vétérinaire.

La carte de pain remonte à une ration journalière de 300 gr en Septembre.

Le 25 Janvier, forte dévaluation du Franc (80%) puis de 17% en Octobre.

1949

Gaz de Saint Marcet. Une canalisation du gaz de St Marcet traverse notre village et la commune voisine d'Illats. Il y aurait avantage pour la population à pouvoir utiliser le dit gaz, tant pour les travaux ménagers que comme carburant. Il serait souhaitable qu'une

dérivation secondaire soit établie à Illats avec station de pompage sur la route nationale à Cérons.

Les cartes de pain sont définitivement supprimées, les produits laitiers, ainsi que le sucre et les huiles végétales sont remis en vente libre.

1950

Suite à l'accroissement du nombre de naissances après la libération, une demande de reconstitution d'une seconde classe dans l'école primaire a été faite. L'effectif de l'école de Pujols est actuellement de 40 enfants pour une classe unique. Le nombre d'écoliers va dans les prochaines années continuer sa progression. Une dernière évaluation prévoit d'ici 4 à 5 ans environ 80 enfants scolarisés dans le primaire de Pujols (soit le double de l'actuel effectif). D'autre part, il n'est pas possible à un seul instituteur de mener à bien sa tâche avec autant d'élèves d'âges différents (5 à 14 ans).

Il y a dans notre village de nombreux élevages de vaches laitières.

La durée du Service Militaire passe de 12 à 18 mois.

"*L'Écho du Clocher*" est un bulletin mensuel de l'époque, dont la première parution date de Janvier 1948. Extrait de "*Écho du Clocher*" de Juin 1950 : "un aménagement très appréciable vient d'être réalisé sur la commune au lieu dit "*la Lisseuse*" au bénéfice des usagers de la route Barsac Langon. Le Crucifix et le panneau de signalisation ont été reculés et l'angle supprimé. Espérons que bientôt le même avantage sera accordé à ceux qui utilisent la route dans la direction Langon Budos où le danger est plus grand à cause du manque total de visibilité".

"Chaque année pour les rogations, la paroisse offre à Dieu son travail de l'année et lui demande de le bénir par d'abondantes récoltes. Les reposoirs se sont échelonnés le long des routes de la commune. Devant chacun, d'eux, Monsieur le Curé a prononcé une prière.

1951

Ernest Moura loue son terrain à la commune afin d'y constituer un dépôt d'ordures.

Gratuité des fournitures scolaires. L'école est dotée d'un appareil de projection fixe permettant à l'instituteur d'illustrer ses différentes leçons.

Un arbre de Noël est organisé pour les enfants fréquentant l'école de Pujols. Distribution de jouets.

1952

Réaménagement des préaux de l'école.

Le lavoir de Cap de Hé est en particulier le point de rendez-vous des lavandières du village. Elles viennent avec de grands paniers d'osier chargés de linge. L'hiver, ces dames préfèrent la fontaine de Lamagnon, aux eaux plus tièdes et donc plus propices à cette activité.

De nombreux commerçants effectuent leur "*tournée*" dans les différents quartiers de la commune. C'est à l'époque un mode de ravitaillement très apprécié, très rares étaient ceux qui possédaient une automobile dans le village.

Pierre Ducourneau devient délégué de l'Union Départementale d'Association Familiale.

Dans notre village, il a pour mission l'Aide Médicale aux personnes âgées, aux handicapés.

Il siège au bureau de Bienfaisance, qui deviendra plus tard Commission Communale d'Aide Sociale.

1953

Élections municipales. Maire: Sylvain Laville. Adjoint: Léon Téppaz.

Autres membres du Conseil Municipal : Roger Moura, Camille Desqueyroux, André Talazac, Roland Douence, Charles Taudin, Albert Périn, Pierre Coillot, Daniel Fauché, René Batude.

De nombreux travaux d'aménagement sont effectués au groupe scolaire : maçonnerie, charpente, électricité, peinture...

1954

La Saint Pey, traditionnelle Fête du village, est à l'époque une excellente occasion des retrouvailles en famille.

Après d'interminables repas très joyeux, tous se retrouvent ensuite dans le bourg du village. Durant cette journée, chacun oublie ses soucis quotidiens. La Fête bat son plein, on danse sur la Place des Platanes sous les Flonflons de l'accordéon. Climat amical et chaleureux qui marque ces Fêtes d'après guerre.

Dans le village, on lit "*Sud Ouest*" qui a remplacé "*La Petite Gironde*" ou "*La Nouvelle République*" qui a succédé à "*La France*".

Loi sur la T.V.A.

1955

Population Pujolaise : 510 habitants.

Distribution de lait aux enfants des écoles, au goûter de 16 heures.

Réfection du pont sur le Ciron.

Adhésion de notre commune au Syndicat Intercommunal des eaux de Budos (Landiras, Illats, Pujols, Budos). Le Syndicat d'étude a fait établir un projet de distribution aux quatre communes de l'eau provenant de la source de Fontbanne à Budos dont le captage est terminé. Ce syndicat est chargé de la réalisation des travaux d'adduction d'eau et à l'exploitation ultérieure des ouvrages.

1956

Établissement au Bourg de la porcherie Pétuya.

Une aide et des colis sont envoyés à nos soldats en Algérie.

Réfection des chemins vicinaux par l'Entreprise Sattanino au moyen de rechargements cylindrés et goudronnés.

Loi rendant obligatoire les congés payés à 3 semaines.

1957

Suppression de la perception d'Illats.

Départ de l'Instituteur Gérard Pujol, après dix-sept années de fonction dans notre village.

1958

Proclamation de la Cinquième République.

Pierrette Perin, nouvelle secrétaire de Mairie.

Acquisition de l'Immeuble Saucier, reconnu d'utilité publique.

Société de Pétanque, Président Pétuya.

Société des Fêtes, Président Talazac.

Création d'un régime d'Assurance Chômage.

La Course au bien être commence à gagner notre village. Apparition de la Quatre Chevaux Renault, surnommée "*la puce de la route*" et de la Deux Chevaux Citroën. Dans les foyers Pujolais on commence à acquérir la machine à laver, le récepteur radio, le frigidaire.

1959

Élections Municipales. Maire : Sylvain Laville, adjoints : Léon Téppaz et Roger Moura.

Autres membres du Conseil Municipal qui est maintenant composé de 13 élus : Roland Douence, Camille Desqueyroux, André Talazac, Daniel Fauché, Fernand Taudin, Albert Périn, Pierre Coillot, Jean Lafon, Pierre Espagnet, René Batude.

Suppression de la Taxe sur les chiens.

Ordonnance permettant aux communes de mettre en commun certains crédits pour réaliser des équipements collectifs.

Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

Entrée en commun du Marché Commun.

1960

Dans le village, la traction mécanique commence peu à peu à remplacer la traction animale.

Entrée en vigueur du Nouveau Franc.

1960/1980

Ve République:

Présidents de la République :

Charles de Gaulle 1958 / 1960.

Charles de Gaulle 1960 / 1967.

Charles de Gaulle 1967 / 1969.

Alain Poher: 1969.

Georges Pompidou 1969 / 1974.

Alain Poher 1974.

Valéry Giscard d'Estaing : 1974 / 1981

François Mitterand 1981 / 1988

François Mitterand 1988 /1995

Maires de Pujols :

Sylvain Laville 1953 / 1959.
Sylvain Laville 1959 / 1965.
Sylvain Laville 1965 / 1967.
Pierre Coillot 1967 / 1971.
Pierre Coillot 1971 / 1977.
Pierre Coillot 1977 / 1983.
Pierre Coillot 1983 / 1989.
Pierre Coillot 1989 / 1995.

1961

La distraction de l'après-guerre, le cinéma éprouve les premières difficultés face à sa grande concurrente, la Télévision, qui gagne peu à peu du terrain. De 1960 à 1970, de nombreux foyers Pujolais s'équipent du téléviseur noir et blanc. Les récepteurs couleur ne feront leur apparition dans le village que quelques années après.

Acquisition d'une Motofaucheuse pour l'entretien de la voirie communale.

1962

Population Pujolaise 524 habitants.

Le groupe scolaire est composé de 87 élèves.

Location de dix extincteurs placés dans chaque quartier de la commune.

Décès de Léon Teppaz et Roger Moura, Adjoints au Maire et de Camille Desqueyroux, Conseiller Municipal.

A la suite de ces décès, Albert Périn et Pierre Coillot sont élus adjoints au Maire par le Conseil Municipal.

Mme Duchamp remplace Mme Labbé à la cantine scolaire.

Mme Pierrette Périn est nommée porteuse de télégrammes, elle est également chargée de la sonnerie des cloches.

1963

Le Groupe scolaire comprend 80 enfants. Création d'une troisième classe dans l'immeuble Saucier aménagement et ameublement de cette classe.

1964

Effectif du groupe scolaire : 85 élèves.

1965

Elections municipales du 14 mars, Sylvain Laville est élu Maire de Pujols.

Le Conseil Municipal est composé de Albert Périn, Pierre Coillot, Charles Duvin, Roland Douence, Yves Desqueyroux, André Talazac, René Batude, Jean Lafon, Bernard Descamps, Pierre Pons, Pierre Espagnet et Femand Taudin.

Bertrand Tauzin, nouvel instituteur du village.
Le Groupe scolaire comprend 89 élèves.
Extension et aménagement de la cour des écoles ; revêtement du sol de cette cour.
Le Service Militaire passe de 18 mois à 16 mois.

1966

Électrification et adduction d'eau des terrains à bâtir : la commune ne prend en charge que le renforcement et non les prolongations. Groupe scolaire : 76 élèves.

1967

Suite au décès de Sylvain Laville, **Élections Municipales partielles**, Daniel Fauché est élu Conseiller Municipal.
Le 26 Novembre, le Conseil Municipal élit Pierre Coillot, Maire de Pujols/Ciron.
Curage du Ruisseau l'Arec
Création de l'A.N.P.E.

1968

Population Pujolaise : 550 habitants.
Daniel Fauché et Roland Douence sont élus Adjoint au Maire.
Transport des corps : un contrat est passé avec les Pompes Funèbres Claverie.
Groupe scolaire : 70 enfants.
Constitution d'un Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Ciron. Adhésion de Pujols/Ciron à ce syndicat formé de 22 communes. Le Syndicat a pour objet toutes les études, les réalisations et aménagements nécessaires à la mise en valeur économique, touristique, sportive et culturelle des communes intéressées. Le siège de ce syndicat est fixé à Villandraut.
Important goudronnage des routes de la commune et suppression des accotements.

1969

Mme Lesquerre, nouvelle gérante de la recette auxiliaire des P.T.T. de Pujols/Ciron.
Éclairage public : électrification de la commune.
Calamités agricoles: notre commune est déclarée sinistrée par suite du violent orage de grêle du 27 mai.
Réfection des peintures des bâtiments scolaires et de la Mairie.
Cimetière : reprise des concessions abandonnées.

1970

M. Latestère fait don à la commune de six parcelles de terre (carrière désaffectée du Pingua). Ces parcelles serviront d'abord à l'élargissement des chemins vicinaux 8 et 9 et à l'aménagement de leur intersection. La donation Latestère est déclarée d'utilité publique.
64 enfants fréquentent le groupe scolaire.

Notre commune est déclarée sinistrée par suite de l'orage de grêle du 17 Juin.
La durée du Service Militaire est ramenée de 16 à 12 mois.
Loi instituant le S.M.I.C. (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)

1971

Élections Municipales du 14 Mars. Maire : Pierre Coillot. Adjoint : Daniel Fauché, Pierre Espagnet. Autres membres du Conseil Municipal Roland Douence, André Talazac, René Batude, Jean Lafon, Pierre Pons, Fernand Taudin, Bernard Descamps, René Banos, Charles Duvin, Raymond Clouzy.

Achat de Douze extincteurs "SICLI "et répartition dans les différents quartiers de la commune.

Réfection de la charpente de la classe enfantine.

Le groupe scolaire ne comporte plus que 60 élèves (en baisse de 27 élèves en 9 années). Sur décision de l'Inspecteur d'Académie, suppression d'une classe.

Transfert du bureau de recette auxiliaire P.T.T. dans une pièce du local de l'école des filles.

Émile Lacoste est nommé agent évaronneur. Il succède à M. Pellizotti, décédé. Son rôle : détruire le varon, larve de l'hypoderme et parasite de la peau des bovins qu'elle perce.

Réparation du fronton de la Salle des Fêtes.

Notre commune adhère au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (S.I.S.S.). Ce syndicat a pour objet l'exécution et le financement des travaux intéressant les C.E.S. de Langan ; la prise en charge de la quote-part des dépenses de fonctionnement des C.E.S. et de leurs annexes d'enseignements sportifs.

1972

Transfert de la cantine scolaire dans une partie de l'immeuble Saucier, dont la charpente a été refaite. Ce local a été réaménagé à cet effet.

Baisse de plus en plus inquiétante de l'effectif scolaire. Seulement 48 élèves, répartis dans deux classes, fréquentent cette année le groupe scolaire.

Curage du ruisseau l'Arec.

S.I.V.O.M. (Syndicat à Vocations Multiples). Notre commune, ainsi que toutes les communes du Canton, a acquis par le passé le droit de conserver intégralement sa personnalité. Conscient toutefois de l'évolution de la vie moderne qui aboutit à des actions de collectivités groupées afin de bénéficier pleinement des progrès techniques coûteux certes, mais indispensables à une vie meilleure des populations, notre commune adhère dans un premier temps à un syndicat d'étude et de programmation du S.I.V.O.M.

Agrandissement du Cimetière. Par suite de demandes d'achat de concessions, le Cimetière s'avère trop petit. Il convenait donc de l'agrandir par l'apport du terrain communal situé derrière l'Église et attenant à celui-ci. Ce terrain est réservé exclusivement à la construction de caveaux étanches. Un mur de clôture a été bâti. Notre commune est déclarée sinistrée par suite des intempéries de Mars, Avril et Mai.

1973

42 enfants fréquentent l'école publique de Pujols/Ciron.

Ramassage et traitement des ordures ménagères. Très prochainement les décharges publiques, telles celles en service dans notre commune, seront interdites.

L'association des Maires du Canton, lors d'une récente réunion en la Mairie de Pujols sur Ciron, a décidé de donner à une entreprise spécialisée le soin de ramasser les ordures sur tout le territoire de la commune. Les treize communes du Canton sont toutes d'accord pour la création d'un Syndicat ayant présentement cet objectif et pouvant étendre sa compétence à toute action qu'il serait souhaitable d'entreprendre sur le plan cantonal.

Le ramassage des ordures ménagères sera effectué deux fois par semaine par l'entreprise Chassaing de Toulence sur la base de 13,50 F par an et par habitant.

Location de la Carrière. Le terrain appartenant depuis 1970 à la commune est loué à l'entreprise Chassaing pour l'emploi de décharge contrôlée d'ordures ménagères sur la base annuelle de 2.200 Francs.

Instauration d'une taxe sur les ordures ménagères de 6 F par an et par habitant, en ce qui concerne notre commune. Cette taxe sera calculée sur un taux de 300 % à appliquer au revenu net des immeubles servant de base à la contribution foncière sur les propriétés bâties. Le produit de cette taxe permettra la couverture de 6 F par an et par habitant.

Il est procédé à l'établissement des matrices destinées à la perception de la taxe dont il s'agit tant sur les immeubles soumis à la contribution foncière qu'à ceux temporairement exonérés mais à l'exclusion des bâtiments à usage industriel, ceci dans le but d'une juste répartition.

Calamités agricoles. Notre commune est déclarée sinistrée par suite du violent orage de grêle qui s'est abattu sur le territoire communal le 2 mai causant des dégâts entre 30 % et 100 %.

Le vignoble sur l'ensemble de la commune, à une nouvelle fois été éprouvé par la tornade accompagnée de grêle, qui a sévi le 27 juin.

Les dégâts sont très importants du fait surtout de la tornade d'une violence rarement atteinte.

D'expresses réserves et craintes ont été formulées sur la récolte de l'année suivante les bois sont tellement atteints que la taille est très compromise.

Demande de panneaux de signalisation.

Vu le danger représenté par la circulation toujours croissante sur la départementale 116 de Langon à Landiras. La plupart des véhicules ne respectant pas la limitation de vitesse au lieu dit la Sableyre. Il a été demandé à M. le Préfet la mise en place de panneaux délimitant l'agglomération de Pujols sur Ciron dans la traversée de ce passage particulièrement dangereux.

Location après aménagements intérieurs de l'ancien presbytère à une société travaillant à la construction de l'autoroute.

Jacqueline Désert, puis Nadine Darengosse assurent successivement durant l'année la gérance de l'agence postale de Pujols.

Création en Décembre du S.I.V.O.M. Il a pour vocation l'entretien et la modernisation de la voirie, ainsi que le ramassage et le traitement des ordures ménagères.

Vente du Corbillard, hors d'usage, à un antiquaire.

1974

Effectif scolaire toujours en décroissance, depuis plusieurs années. Cette année seulement 35 élèves fréquentent l'école de Pujols sur Ciron.

La cantine scolaire fonctionne sous la direction d'un comité dont l'un de ses membres s'occupe de l'organisation intérieure.

Signature de la Convention du Dépôt d'Ordures Ménagères. Néanmoins, durant l'été, des plaintes sont reçues au sujet de l'entretien de ce dépôt. L'entrepreneur ne respecte pas ses engagements et il s'en suit un danger permanent pour l'hygiène et la santé publique, avec risque d'épidémie provoqué par les mouches, les rats et les odeurs pestilentielles se dégageant de ce dépôt non entretenu et ce, malgré plusieurs observations faites par M. le Maire à l'entrepreneur responsable.

Cet état de fait ne peut être toléré plus longtemps. En conséquence, le Président du S.I.V.O.M. est informé que si dans le délai d'un mois l'adjudication précédemment désignée ne se conforme pas strictement et en tous points à la réglementation prévue dans l'arrêté préfectoral en date du 18 février 1974 portant autorisation d'ouverture d'une décharge contrôlée à Pujols sur Ciron et plus particulièrement aux obligations qui lui sont faites en ce qui concerne la clôture du dépôt et le traitement des ordures qui doit être effectué journalièrement, il sera procédé à la fermeture immédiate de la décharge et l'annulation de l'autorisation temporaire précitée sera demandée à M. le Préfet. En outre, le procès verbal sera adressé à l'entreprise défailante.

Les souches d'arbres provenant de déboisements ne seront plus acceptées; de même les déchets d'abattoirs apportés à la décharge seront enfouis dès leur dépôt ou refusés.

Mlle Lafon est nommée gérante de l'agence postale à compter du 1er Août.

L'exploitation pour le dépôt d'ordures ménagères collectées par l'entreprise Chassaigne dégrade les routes donnant accès et apporte nuisance à notre commune. Après consultation du locataire et avis du Président du S.I.V.O.M., la municipalité décide de demander une compensation à l'entreprise Chassaigne moyennant redevance de 0,50 F par an et par habitant du Canton, soit 7218,50 Frs qui sera encaissé par le receveur municipal au compte recouvrements divers.

1975

Au dernier recensement, la population Pujolaise est de 419 habitants (- 131 par rapport à 1968, soit un taux représentant une décroissance de l'ordre de 23,80%), cette décroissance est encore plus vivement ressentie, ressenti l'effectif scolaire de l'école primaire de Pujols (- 46 élèves par rapport à 1968, soit un taux représentant une baisse de l'ordre de 65,70 %). problème particulièrement inquiétant, puisque cette année là, 24 enfants fréquentent seulement l'école de Pujols. La seconde classe est supprimée par l'Inspecteur d'Académie.

Réaction du Conseil Municipal qui par délibération fait remarquer respectueusement à M. l'Inspecteur d'Académie que notre commune, essentiellement agricole à une partie de sa population migrante, ce qui conduit à penser que l'effectif scolaire risque d'augmenter brusquement. De plus, la construction de l'Autoroute La Prade Langon a incité de nombreuses familles citadines à faire construire dans notre village afin d'y demeurer. Ce qui ne peut manquer

d'amener des enfants en âge scolaire. Il est demandé à M. l'Inspecteur d'Académie de surseoir d'un an pour prendre sa décision.

1976

23 élèves fréquentent l'école de Pujols sur Ciron.

Instauration de l'heure d'été le dernier Dimanche de Mars. Le retour à l'heure d'hiver intervient le dernier Dimanche de Septembre.

1977

Élections Municipales du 13 Mars. Maire : Pierre Coillot. Adjoints : Daniel Fauché, Pierre Espagnet.

Autres membres du Conseil Municipal : François Périn, Bernard Descamps, Didier Poissant, Guy Miché, Jean Lafon, René Batude. René Banos, Charles Duvin.

Gros travaux de maçonnerie de charpente et de menuiserie entrepris dans l'ancien presbytère.

Calamités agricoles. La Commune est déclarée sinistrée par suite de la gelée du 31 mars. Dégât évalués de 80 à 100%.

Curage du ruisseau l'Arec.

Remise technique des chemins par la Société des Autoroutes du Sud de la France. Ces divers chemins ont été réalisés par cette société lors de la construction de l'autoroute sur le territoire de la commune. Ils sont publics et représentent le nouveau tracé des voies communales existantes ou assurent le désenclavement de plusieurs administrés.

Réfection des peintures extérieures de la salle des fêtes et remise en état du monument aux morts.

Location de l'ancien presbytère à Bertrand Duluc.

Création d'un Syndicat à vocation unique : l'éclairage public. Siège Mairie de Landiras.

1978

Installation dans le bourg d'une cabine téléphonique.

Calamités agricoles : notre commune est déclarée sinistrée par suite de la gelée du 16 avril. Les pertes évaluées varient de 50 à 60%.

1979

Il n'y a plus que 18 élèves à l'école de Pujols sur Ciron.

Aménagement de l'immeuble Saucier. Mise à l'étude pour la rénovation de cet immeuble communal et constitution d'un dossier afin d'obtenir une subvention du Conseil Général.

Chantal Saint Marc est nommée Gérante de l'Agence Postale de Pujols sur Ciron.

Notre commune adhère à un syndicat d'étude et de programmation afin de solliciter un "Contrat de Pays".

1980

En outre des communes du Canton de Podensac, l'entreprise Chassaigne effectue le ramassage des ordures ménagères dans une quinzaine de villages hors Canton. Notre commune a perçu cette année une indemnité de l'ordre de 20 758 Francs pour nuisance et entretien des routes. Rappelons que cette convention est établie depuis 1974.

Travaux de restauration immeuble Saucier. L'urgence de ces réparations d'une part et la conjoncture régionale d'autre part ont conduit le Conseil Municipal à traiter de gré à gré et lot par lot avec des entrepreneurs de la région connus pour la qualité de leur travail. Les entrepreneurs choisis ont réalisé les travaux dans les meilleurs délais.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 282 716,67 Frs, ont été financé par le budget communal et 1/3 par l'emprunt.

L'immeuble Saucier est loué au Docteur Péré.

Institution de la redevance des ordures ménagères. Cette redevance qui remplace la taxe sur les ordures ménagères est désormais perçue par le S.I.V.O.M.

Installation du chauffage électrique dans la Salle des Fêtes.

1980 à nos jours

1981

Grâce surtout à la construction de l'autoroute Bordeaux/Langon, de nombreux citadins continuent à venir s'installer dans notre village. Cette année encore, de nouvelles habitations voient le jour et on rénove également de vieilles maisons.

On choisit de plus en plus d'habiter la campagne au détriment des villes où l'on travaille nous ne pouvons bien sûr que nous réjouir de ce nouveau phénomène social qui va contribuer au fil des années à accroître la population scolaire Pujolaise mais également redonner un sang neuf à une commune vieillissante.

Marie Louise et Eugène ESQUERRE fêtent en septembre leurs noces d'Or.

Dimanche 13 septembre, ouverture de la chasse sur le territoire Pujolais.

Cette année là, la régionalisation de la chasse est le sujet brûlant d'actualité. Encore plus que les écologistes, les chasseurs s'indignent de la disparition progressive des zones humides et de la prolifération des pesticides qui éloignent ou détruisent les migrateurs et les sédentaires. Le fusil n'entrant que pour une part beaucoup plus faible dans les causes de mortalité du gibier.

Loin de céder à un sentiment de culpabilité que certains veulent lui faire endosser, le chasseur Pujolais a pleine conscience du rôle qu'il a à jouer dans l'équilibre harmonieux de la nature.

Création de l'Association Sportive Pujolaise.

Aménagement de la cour des écoles pose d'un dallage.

26 élèves fréquentent l'école de Pujols (en progression de + 8 par rapport à 1979)

Installation du chauffage central au gaz dans les bâtiments communaux.

Calamités agricoles : par suite de la gelée du 21 avril, notre commune est déclarée sinistrée. Pourcentage maximum de dégâts à notre vignoble.

Le 15 décembre, le Ciron et l'Arec sortent de leur lit. Les inondations dureront quatre jours. Très gros dégâts causés par la crue de la Garonne. Celle-ci est classée au troisième rang des plus importantes crues enregistrées durant ce siècle, juste derrière celle de Mars 1930 et Février 1952.

Sur le plan national, abolition de la peine de mort.

1982

Installation du téléphone dans le secrétariat de Mairie qui bénéficie d'un réaménagement matériel.

Rénovation du logement de l'Instituteur, libre depuis de nombreuses années.

Accroissement de la population Pujolaise de 156 habitants. Lors du récent recensement, notre commune est composée de 575 habitants contre 419 seulement en 1975.

Installation de l'éclairage public au quartier Le Pingua

Suite à d'abondantes chutes de pluie depuis septembre, le sol saturé n'absorbe plus. Ciron et Arec débordent en décembre. Mais tout rapidement rentre dans l'ordre; rien de comparable en effet aux crues de l'an passé.

Sur le plan national, la 5ème semaine de congés payés est généralisée. La semaine de travail est ramenée à 39 heures.

1983

Élections Municipales. Maire : Pierre COILLOT. Adjoint Daniel FAUCHÉ ; Guy MICHÉ Bernard DESCAMPS;

Autres membres du Conseil Municipal : Dominique LEY ; François PÉRIN ; Monique TAUZIN Jean Claude PONS ; Jean LAFON ; André LABBÉ ; Michel LAURET ; Francis CHATELIER ; Jacqueline DÉSSERT ; René BATUDE ; Didier POISSANT.

Mise en place à l'entrée des quartiers de panneaux directionnels.

Ravalement du bâtiment des écoles et de la Mairie, ainsi que de l'immeuble SAUCIER.

Départ à la retraite de notre cantonnier communal, Marcel CARRASSET. Alain PELLIZOTTI lui succède à ce poste.

Mise en place de nouveaux transformateurs et renforcement du réseau électrique

Organisation d'un repas du Troisième Age qui rassemble de nombreux participants.

Électrification de la Cloche de l'Église. Les ondes émises par cette cloche servaient autrefois à dissiper les nuages de grêle. Dès l'apparition de ces nuages menaçants, on sonnait à toute volée jusqu'à ce que le danger soit totalement écarté.

La sonnerie de la cloche pouvait également annoncer un décès d'un habitant du village dès connaissance de l'information. On renouvelait alors la sonnerie à l'Angélus (matin, midi et soir)

Où sont nos petits bals du samedi soir ? Le samedi 29 Janvier, avait lieu en soirée un bal dans notre Salle des Fêtes. Ce n'était pas le premier, puisque depuis quelques années les bals organisés par le Comité se succèdent à Pujols tous les quinze jours pendant la période d'hiver. Et ils sont autant renommés que nos Fêtes Locales puisqu'ils attirent toujours une importante assistance.

Mais voilà, à Pujols ce jour là, la violence était présente sous sa forme la plus aiguë avec armes blanches, poings américains munis de poinçons, chaînes de vélos...!

Lourdes conséquences, puisque parmi les blessés de cet affrontement entre deux bandes rivales, deux sont grièvement atteints. D'autre part, des dégâts ont également été causés au Domaine Public chez les riverains, vitrines de magasins cassées, pare-brise de véhicules brisés, clôtures arrachées,...

Samedi noir donc pour les organisateurs Pujolais, victimes de débordement de violence qui mettent en péril nos petits bals du samedi soir au demeurant si sympathiques.

1984

Renaissance après dix sept années de sommeil de la pétanque Pujolaise.

En avril, Christine BIRAULT devient gérante de l'Agence Postale de Pujols.

Carrelage de la salle de classe de Mr. TAUZIN

Sous l'égide du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ciron, notre cours d'eau a ses rives nettoyées et son lit débarrassé des arbres tombés.

Exceptionnelle poussée de cèpes, l'or des sous bois. De mémoire d'anciens Pujolais, on n'avait pas vu cela depuis une quarantaine d'années.

Naissance d'A.R.L., une radio pour notre région, qui émet sur un rayon de trente kilomètres. Nos Amis Langonnais mettent ainsi à la disposition de l'agglomération un moyen supplémentaire d'informations locales. Ce nouveau mode de communications et de distractions est fortement apprécié par l'auditeur Pujolais.

1985

Achat par la commune d'une débroussailleuse, nettoyage des chemins ruraux forestiers.

Pose d'une Main Courante au Stade.

Création d'une usine de traitement des ordures ménagères, à Virelade.

En Janvier, Pujols grelotte. Pujols se fige dans l'hiver. Offensive du froid. Bourrasques de neige balayées par un vent de nord glacial. On avait pas vu autant de neige et aussi longtemps à Pujols depuis 1956.

Le 15 Janvier, la Garonne prise par la glace est transformée en Saint Laurent. Spectacle assez rare pour admettre que l'hiver 1985 restera l'un des plus froids du siècle.

1986

Achat par la commune d'un tracteur avec rototondeur et remorque.

Installation d'abribus en divers points de notre village destinés aux enfants attendant le car de ramassage scolaire.

Réfection complète de la toiture et des zingueries des écoles et de la Mairie.

Martine POUJARDIEU est nommée cantinière scolaire de notre commune.

Achat de terrain à M. POISSANT en vue de l'implantation d'une salle polyvalente.

Création du Club "*Loisirs Détente et Amitié*" qui propose aux Pujolais un large éventail d'activités sportives et culturelles, avec entre autres : sorties vélo, gymnastique, ping-pong, sorties en bus à l'occasion de spectacles ou de soirées théâtrales, chorale et école de musique.

1987

En Janvier, après la neige, le verglas. Celui-ci rend particulièrement dangereuses, durant quelques jours, les routes de notre village.

Les très fortes gelées de Janvier ont détruit un nombre important de ceps de vigne dans le vignoble Pujolais.

Achat d'un congélateur pour la cantine scolaire.

Début d'importants travaux pour la construction d'une salle polyvalente et la modification de la Salle des Fêtes. Le plan de financement établi pour l'exécution de ce projet étant le suivant :

- a) 200 000 F prélevés sur les budgets 87 (primitif et supplémentaire) ;
- b) 1 000 000 F par emprunts sur 20 ans ,
- c) 240 000 F par subvention de l'État
- d) 260 000 F de montant de T.V.A., financés par la commune.

Création par le SIVOM d'une usine de compostage.

Les viticulteurs Pujolais se souviendront très certainement des vendanges 87. Le mois d'Octobre a été particulièrement pluvieux. Après de grandes années consécutives, la qualité et la quantité du produit 1987 ne représentent pas un bon cru.

Curage du ruisseau l'Arec en décembre.

Sur le plan national, le SIDA (Syndrome Immuno Déficitaire Acquis) est décrété "Grande Cause Nationale".

1988

Dallage de la Place du Monument aux Morts.

Création d'un poste de T.U.C. dans notre commune. Florence BIREPINTE apporte son aide durant les heures de cantine scolaire.

Un printemps pourri, des orages parfois dévastateurs et un mois de juillet humide. Les viticulteurs Pujolais faisaient grise mine a la mi été... Heureusement, un ensoleillement important en Août est venu corriger tout cela. On a retrouvé le sourire. A défaut de surabondance, la récolte 88 a été de qualité.

Août 1988 marque le début d'une période de trois années de grande sécheresse.

Un Foyer Rural parfaitement adapté à diverses sortes d'activités remplace notre bonne vieille Salle des Fêtes. Une époque succède ainsi à une autre. Mais que de souvenirs, que de joies ont connu les Pujolais dans ce bâtiment qui avait vu le jour en 1934.

Le 28 Octobre, a lieu l'inauguration du Foyer Rural en présence de nombreuses personnalités de notre Département et du Canton. Lors de la visite des lieux, chacun peut apprécier la Salle de Spectacle, la Salle de Réunion, la Bibliothèque ainsi que le coin cuisine. Un repas préparé par un

Traiteur a ensuite réuni les habitants de notre commune dans une grande salle bâchée dressée sous les platanes.

Le Club "*Loisirs, Détente et Amitié*" et les enfants des écoles ont choisi l'époque de Noël pour se produire pour la première fois devant le tout Pujols. Pour un coup d'essai, ce fut une réussite. Voilà un spectacle tonique et vibrant que nous ont présenté quelques Pujolais jeunes et moins jeunes dans un Foyer Rural copieusement garni. Malgré le trac qui les habitait, ils ont su nous séduire, nous divertir, nous charmer.

1989

Achat d'une autolaveuse Karcher pour le nettoyage du sol du Foyer Rural.

Achat de la parcelle Petuya en vue de l'agrandissement du cimetière.

Élections Municipales de Mars. Maire : Pierre COILLOT , Adjoints Daniel FAUCHÉ, Bernard DESCAMPS, Monique TAUZIN, Guy MICHÉ.

Autres Membres du Conseil Municipal : Dominique LEY, André LABBÉ, Daniel RABAUD, Francis LAFON, Michel LAURET, Jean Claude PONS, Francis CHATELIER, Laurence PÉRÉ, René DOUABIN, Didier POISSANT.

Après 37 années de bons et loyaux services, Pierre DUCOURNEAU met fin à ses activités de Délégué Départemental des Associations Familiales et de Membres de la Commission Communale d'Aide Sociale. Il est remplacé dans ses fonctions par Maurice FONT.

Un Service de Télé-Surveillance garanti la sécurité des personnes seules et âgées de notre commune. Le montant des frais est pris en charge par le bureau d'Aide Sociale.

Le Bulletin Municipal et "Le Larrec" font leur première apparition dans les boîtes à lettres Pujolaises. Leur but est de mieux informer les habitants de la commune en ce qui concerne l'administration municipale et la vie locale.

Florence LEY est nommée Secrétaire de Mairie en remplacement de Pierrette PÉRIN qui après de très nombreuses années d'activité à ce poste, prend son droit à la retraite.

Création d'une garderie scolaire qui entre en fonction en Septembre.

L'effectif de l'école de Pujols est de 66 élèves. Il y a dix ans, 19 enfants fréquentaient seulement notre établissement scolaire.

45 à 50 enfants prennent régulièrement leur repas à la cantine scolaire.

Afin de marquer le Bicentenaire de la Révolution Française, plantation sur la Place de l'Église d'un tilleul argenté, notre Arbre de la Liberté, Symbole des Droits de l'Homme.

Les 23 et 24 Juin, plus d'un millier de spectateurs assiste à un spectacle grandiose de son et lumière. Celui-ci s'est déroulé en trois épisodes au Château de Lasalle, sur le thème de la Révolution Française.

La sécheresse persiste et l'inquiétude grandit. Ce sujet d'actualité préoccupe les Pujolais : réglementation pour les arrosages dans la commune et dans tout le Département. Rationnement d'eau dans certaines régions.

Aménagement d'une Salle d'Activités Culturelles au sous-sol du Foyer Rural.

Une douzaine de panneaux d'affichage sont mis en place dans les quartiers de la commune.

Agrandissement du cimetière et réalisation d'une clôture.

1990

Mise en place de panneaux de limitation de vitesse aux entrées du Bourg.

Achat par la commune du terrain Pétuya, situé en bordure du Ciron.

Départ du Bourg d'un rallye de vieux tacots. On remarque la présence exceptionnelle et pleine de bonhomie du célèbre chanteur CARLOS.

Un chien Pujolais, Champion de France : il s'agit de Derby Track de Pic Ardent, un magnifique Whippet appartenant à M. et Mme LABAT.

Remise en état de nos routes.

Aménagement de la Place des Platanes.

École : un carrelage remplace le vieux plancher dans la classe de Mme TAUZIN. Rabaissement et isolation des plafonds.

Éclairage du terrain de football, installation de huit projecteurs.

Première tranche de travaux entrepris afin de donner un aspect plus agréable à notre bourg.

Démolition des anciens trottoirs. Construction de bordures, de caniveaux et pose d'autobloquants.

1991

La pluie tant attendue est enfin arrivée. Elle arrose nos terres assoiffées. Nos nappes phréatiques avaient atteint leur niveau le plus bas.

8 Mai : à la suite de la Commémoration devant le Monument aux Morts, s'est déroulée une remise de médailles en la Salle du Foyer Rural. Les heureux récipiendaires : Pierre COILLOT, Daniel FAUCHÉ, Bernard DESCAMPS, Jean LAFON, René BATUDE, Conseiller Général, la Médaille d'Argent, récompense de très nombreuses années au service des Pujolais.

Michel Lescure, notre "*Monsieur Muscle Pujolais*" frôle l'exploit au Championnat du Monde de culturisme disputé à LISBONNE. Il obtient tout de même une honorable cinquième place.

Création de l'école de danse "*L'Oiseau Bleu*".

Noces de Diamant : M. et Mme ESQUERRE fêtent leur soixante ans de mariage.

28 et 29 Septembre : une trentaine de Pujolais sont reçus dans la commune espagnole de Casalarreina.

En Octobre création d'un Comité de Jumelage. C'est la concrétisation d'une idée née dans l'esprit Pujolais souhaitant établir et favoriser des liens et des échanges culturels, touristiques, scolaires... et surtout humains avec un village espagnol.

Pose d'un plafond isolant et d'une hotte aspirante à la cantine scolaire.

Amélioration du système d'assainissement. Pose de caniveaux à l'entrée du Bourg.

Réfection des toitures de l'Église, du clocher ainsi que du garage abritant le matériel communal.

Éclairage de la Place des Platanes. Mise en place de projecteurs pour l'organisation de bals, de concours de pétanque en nocturne.

Deuxième tranche de travaux au bourg. Réfection des trottoirs et aménagement de la Place de la Mairie.

Notre commune est déclarée sinistrée par suite de la très forte gelée qui a causé d'importants dégâts dans le vignoble.

Individualisation des voies et des propriétés de la commune.

Toilettage de la façade de l'Église.

Pose de rails de sécurité dans les virages dangereux de Cap de Hé et Jean du Bosc.

Installation de nouveaux foyers lumineux dans le village.

Achat de deux photocopieurs destinés au secrétariat de Mairie et à l'école.

Mise en place du système informatique. Installation des appareils nécessaires au secrétariat de Mairie.

Réalisation de soubassements en lambris dans la Salle de Spectacle du Foyer Rural.

Installation de vasques, place de la Mairie. Bancs et poubelles ont également pris place sous les platanes et devant le Foyer Rural, apportant un nouvel élément de Bien-être à notre cadre de vie.

Achat d'une sono pour le Foyer Rural.

1992

Un nouveau local pour l'agence postale de Pujols, après travaux réalisés pour le mettre en conformité avec les normes imposées.

Mise en place de containers à verre, dans le village.

Le 5 Juillet : Cérémonies Officielles du Jumelage Pujols Casalarreina. Parmi les Personnalités Espagnoles présentes: M. GOMEZ CASTRILLO, Maire de Casalarreina et des Membres du Gouvernement de la RIOJA. Les Cérémonies étaient présidées par M. Pierre COILLOT, Maire de Pujols entouré de M. Pierre LAGORCE, Député et Vice-Président de l'Assemblée Nationale, M. GARMENDIA, Député et Président des Villes Girondines Jumelées avec l'Espagne, M. DUBOURG, Conseiller Général, des Maires du Canton et des Conseillers Municipaux de Pujols.

Cantine scolaire : pose d'un carrelage, réfection des peintures et renouvellement du mobilier.

Remise en état du pont de l'Arc.

Construction et goudronnage des chemins ruraux n' 6 du Marais et n' 22 des Guisats, entretien des autres chemins.

1993

26 Juin : Journée éclectique et sportive entrant dans le cadre du Festival du Pays de Podensac. Cette manifestation s'est déroulée dans notre village, sur les berges du Ciron.

Le local de l'ancienne poste a fait l'objet de travaux divers pour accueillir le Secrétariat de Mairie dont l'agrandissement était devenu indispensable depuis son informatisation.

Acquisition d'un lecteur reproducteur de microfiches qui va rendre de multiples services à la Mairie et aux usagers : archivage, édition de parcelles cadastrales,...

Noces de Diamant : M. et Mme ESPAGNET fêtent leur soixante ans de mariage.

Achat d'une cuisinière industrielle de collectivité pour la cantine scolaire.

Vie scolaire : 56 enfants fréquentent l'école de Pujols.

Réalisation de trois chemins de randonnées dans notre village. Cette réalisation entrant dans le projet de Développement Touristique du Canton de Podensac et du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

1994

Présence Verte : le cinquième anniversaire dans notre commune. Parmi les Personnalités présentes à cette manifestation qui a eu lieu le 28 Avril au Foyer Rural, M. DUBOURG, Député et Conseiller Général du Canton de Podensac, M. VÉRITÉ, Conseiller Général du Canton de Langon, M. le Directeur de la Mutualité Sociale Agricole de la Gironde, M. DEVAUCHELLE de Présence Verte, M. le Maire de Pujols sur Ciron auquel s'étaient joints les Membres du Conseil Municipal et de nombreux Pujolais.

Actuellement onze personnes sont abonnés à Présence Verte dans notre village et trois autres sont en attente d'un accord pour la Délivrance d'un appareil.

Agrandissement du bâtiment du Stade pour aménagement d'une cuisine.

Création de quatre nouveaux points lumineux dans la commune.

Embauche de M. MIONNET dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité pour aider à l'entretien de la commune.

Le 10 Juillet, un drame affreux plonge notre paisible village dans la stupéfaction et l'horreur. Deux personnes, dont une habitante de la commune sont assassinés à la machette.

Pertes catastrophiques causées au vignoble Pujolais par le gel du 16 Avril.

Noces d'Or: le 28 Août, M. et Mme CARASSET fêtent leur cinquante ans de mariage.

Achat d'un rideau de scène pour le Foyer Rural.

Refonte totale de la route depuis Mareuil jusqu'au Pont de l'Autoroute.

Achat du terrain appartenant à Mme BOURDIN, pour la somme de 325 000 Francs. Ce terrain situé au nord du Moulin de Lasalle comprend : le Court de Tennis, deux bâtiments dont un de 180 m² et tout le terrain boisé situé entre les deux bras du Ciron ; le tout d'une superficie de 1,82 Hectare. Cette acquisition libre de toute occupation a pour but d'aménager une Aire de Loisirs et de Repos et de réaménager le Court de Tennis.

La mise hors d'eau du bâtiment a été effectuée par les Entreprises RIEUX et NOBRE PESSOA.